

L'ENTREPRISE RESTERAIT AU QUÉBEC

Steinberg accepte une offre de Socanav

Selon un plan et un financement de la Caisse de dépôt et de placement

Guy Ferland et Serge Truffaut

La famille Steinberg a accepté, hier au cours de la journée, la proposition présentée conjointement par la compagnie québécoise Socanav et la Caisse de dépôt et de placement du Québec pour l'achat de toutes les actions de cet empire immobilier et alimentaire.

En effet, en début de soirée hier, les parties en présence ont fait savoir que « les Investissements Rockview et la Succession Sam Steinberg

ont accordé à Socanav, qui agit de concert avec la Caisse, une option exclusive d'acheter la totalité des actions ordinaires et des actions de classe A détenues par eux dans Steinberg ».

L'accord signé hier vient ainsi contrecarrer les plans de la compagnie ontarienne Oxdon qui, plus tôt la semaine dernière, avait manifesté son intérêt pour Steinberg en déposant une offre d'acquisition qui prévoyait l'achat de l'action ordinaire à \$ 75 ainsi que de l'achat de l'action classe A au coût de \$ 50. Pour obtenir cette

clause d'exclusivité qui leur donne une bonne longueur d'avance sur les éventuels concurrents, Socanav et la Caisse ont bonifié, comme on s'en doute, l'offre d'Oxdon.

Monétairement l'offre présentée par le duo québécois se détaille comme suit : pour chaque action ordinaire la compagnie Socanav, que préside M. Michel Gaucher, et la Caisse de dépôt, se disent prêtes à payer \$ 75 payables au comptant et \$ 51 payable au comptant l'action de classe A, soit une majoration de \$ 1 par rapport à l'offre d'Oxdon.

Les Investissements Rockview et la Succession Sam Steinberg détiennent 52 % des actions ordinaires avec droit de vote et 3 % de l'inventaire total des actions de classe A. Les actions détenues par les trois soeurs Steinberg sont regroupées au sein des Investissements Rockview.

Toutefois, l'entente intervenue au cours de la fin de semaine par les différents groupes est assortie d'une condition. Selon les informations fournies, c'est seulement après avoir effectué une analyse exhaustive des actifs de Steinberg que Socanav « an-

noncera publiquement son intention de déposer aux mêmes conditions une offre publique d'achat de la totalité des actions ordinaires et des actions de classe A de Steinberg ».

Si d'aventure la compagnie Socanav s'abstient de déposer son offre d'ici le 31 juillet prochain, ou si celle-ci s'abstient d'officialiser son intention publique d'achat d'ici le 21 juillet, l'offre d'achat deviendra caduque.

Avant de présenter son offre aux représentants de l'empire Steinberg, la direction de la Caisse de dépôt et

placement du Québec et les principaux actionnaires de Socanav, soit Sofati et Gesconav, ont signé un protocole de principe « prévoyant l'investissement de capitaux additionnels dans Socanav et dans une corporation à être formée de Socanav et de la Caisse ». La corporation en question a d'ores et déjà été baptisée Corporation d'acquisition de Steinberg (CAS).

L'accord intervenu entre la Caisse et Socanav prévoit par ailleurs un partage de l'actif de Steinberg qui

Voir page 12: Steinberg



Il n'était pas rare cette semaine de voir des milliers de spectateurs massés en plein jour devant une scène extérieure du festival de jazz au pied de la Place Desjardins.

PHOTO CHANTAL KEYSER

Plus de 100,000 personnes par jour au Festival de jazz

Paul Cauchon

LA 10^E ÉDITION du Festival de Jazz de Montréal se terminait hier soir par un grand bal populaire dans la rue et dans quelques salles. En conférence de presse les organisateurs, Alain Simard et André Ménard, étaient portés à se donner une « note parfaite », annonçant que leur festival avait été fréquenté quotidiennement par environ 100,000 personnes. Pour dix jours on pourrait donc parler d'une fréquentation d'un million de personnes (quoique les mêmes spectateurs peuvent revenir souvent).

Au-delà de l'interprétation des chiffres il est évident que le festival est plus populaire que jamais, et que la formule baigne dans l'huile. Un nombre toujours plus élevé de spec-

tacles en salles affiche complet, et certains soirs il devenait difficile de circuler dans la rue à cause de la densité de la foule (le deuxième site autour de la Place des Arts avait été justement ouvert il y a deux ans pour désengorger la rue Saint-Denis !)

Cette 10^e édition est également marquée par le développement de l'animation urbaine pendant la journée, qui attirait de midi à 18 h un public plus familial. « Il y a trois publics en rotation qui fréquentent le festival, explique André Ménard : le public familial de la journée, le premier public de la soirée, et le public de toute fin de soirée. On ne prétend pas qu'il y avait 100,000 personnes en même temps sur les sites, mais d'après les consultations avec la police, et d'après l'achalandage dans les salles et aux kiosques de renseignements nous évaluons qu'il y avait 100,000 personnes au total qui ve-

naient chaque jour sur les sites ».

Depuis des années les organisateurs rencontrent un succès incroyable avec la température. Mardi soir, lors du grand concert gratuit de Pat Metheny sur l'avenue McGill Collège, on a frôlé la catastrophe alors que la région montréalaise était encerclée par des orages. Mais aucune goutte de pluie n'est tombée sur le site...

Pas question de réutiliser l'avenue McGill Collège l'année prochaine. « Ça appartient maintenant à l'histoire du centre-ville, lance André Ménard, on ne peut pas répéter ça, c'était un spécial pour le 10^e anniversaire ».

En fait le festival de Jazz ne tient pas à grossir beaucoup plus. Le gala du Forum (avec B.B. King et George Benson), la grande fête historique de McGill Collège et les bals d'hier soir

Voir page 12: 100,000

Bush encourage la Pologne au changement

VARSOVIE (AFP) — Le président américain George Bush, portant pour la première fois au-delà du rideau de fer son ambition d'une l'Europe réunifiée, a entamé hier une visite de deux jours en Pologne en faisant l'éloge des changements démocratiques qui s'y déroulent et en encourageant les Polonais à aller plus loin pour assurer la « renaissance » de leur nation.

« Ici, au cœur de l'Europe, le peuple américain a un désir fervent : que l'Europe soit unie et libre », a déclaré M. Bush dès son arrivée hier soir à Varsovie, où l'accueillait avec les honneurs militaires le chef du Parti ouvrier unifié polonais, le général Wojciech Jaruzelski.

Plusieurs dizaines de milliers de Polonais ont accueilli le président américain, malgré l'heure tardive.

Sur les huit kilomètres séparant l'aéroport de la résidence Parkova, où M. Bush devait passer la nuit, les Varsoviens se pressaient par endroits sur trois ou quatre rangs, certains arborant des drapeaux américains ou faisant le V de la victoire, célèbre symbole du syndicat Solidarité.

Les spectateurs se penchaient également des balcons au passage du cortège de M. Bush, sur lequel certains jetaient des fleurs.

Le président américain, qui s'est donné pour but de réintégrer le bloc communiste dans la communauté des nations, a affirmé que « l'histoire, qui a souvent conspiré avec la géographie pour priver le peuple polonais de sa liberté, offrait maintenant à la Pologne un avenir nouveau, meilleur ».

« La Pologne vit des jours importants (...). Elle écrit sa propre histoire », a déclaré M. Bush, notant que les vents du changement avaient soufflé sur ce pays en à peine 20 mois, depuis la visite qu'il avait effectuée à Varsovie en tant que vice-président des États-Unis, en septembre 1987, quand le syndicat Solidarité était encore hors-la-loi. « C'est merveilleux d'être de retour à un moment aussi excitant », a-t-il dit.

S'adressant au général Jaruzelski, le président Bush a loué les autorités communistes polonaises pour avoir eu la sagesse et le courage de conclure en avril dernier les accords de la table ronde, qui ont conduit à la réorganisation de Solidarité et aux premières élections semi-démocratiques en Pologne depuis la Seconde Guerre mondiale, permettant à So-

lidarité d'infliger une humiliante défaite au parti communiste.

« La Pologne s'est engagée sur le chemin ascendant du changement démocratique », a déclaré M. Bush, affirmant cependant que si cette ascension est enthousiasmante, elle « n'est pas toujours aisée et nécessitera de nouveaux sacrifices ». Mais, a-t-il dit, « si elle est poursuivie, elle conduira à la renaissance de cette remarquable nation ».

M. Bush, qui effectue la première visite d'un président américain en Pologne depuis Jimmy Carter en 1977 avant de se rendre en Hongrie, a affirmé que les États-Unis n'abandonneraient pas les Polonais lors de leur difficile voyage.

Dans l'une de ses premières initiatives de politique étrangère de sa

Voir page 12: Bush



George Bush accueilli, hier soir à Varsovie, par le général Jaruzelski.

PHOTO AP

Quand Saint-Eugène reçoit la France

Claude Turcotte

UN CAR disent les uns ou un autobus selon les autres s'arrête devant la salle municipale de Saint-Eugène-de-l'Islet. Un petit garçon agite le drapeau de la France. Une quarantaine de voyageurs français descendent du véhicule. Ils viennent de Grenoble, d'Orléans, d'Orly et d'ailleurs. Une douzaine de dames forment le comité d'accueil et tout le monde se donne la main, comme dans les cérémonies officielles.

C'est ainsi que commence une aventure peu commune entre « cousins et cousines » des deux côtés de l'Atlantique et que ce village de 1,200 habitants se vante maintenant de voir son nom sur les circuits touristiques d'Amérique et ainsi de faire concurrence à New York et ses 12 millions d'habitants.

Avec des moyens extrêmement

modestes, mais irrésistiblement efficaces, les Saint-Eugénois ont pour armes leur simplicité, leur authenticité et leur chaleur qui font vite oublier la froideur des hôtels et le mercantilisme de l'industrie touristique. Ils ne cherchent pas à épater leurs visiteurs; ils font mieux en réussissant à les toucher. À la fin d'une soirée qui dure trois heures, un vieux monsieur se lève et suggère que quelqu'un remercie les villageois de leur accueil. « Moi, je ne pourrais le faire, je vais pleurer », lance-t-il avant de se rasseoir.

En mettant le pied à Saint-Eugène, ces Français qui veulent découvrir le Québec, sont plongés dans le Québec profond, dans une culture aux racines françaises fortes mais en même temps complètement adaptée au modèle américain (routes, maisons, autos), et tout ça dans un décor de « cabane au Canada ». Par petits groupes de trois ou quatre, les visiteurs sont pris en charge par

une famille dès la cérémonie d'accueil terminée. Ils arrivent tous avec des cadeaux, certains avec des fleurs, d'autres avec du champagne ou du vin, mais sans baguette de pain. Ce soir ils ne vont pas dîner, mais souper.

Mme Denise Caron, qui a eu l'idée de ce village d'accueil, il y a bientôt dix ans et qui est maintenant grande animatrice et directrice de la Corporation touristique St-Eugène, précise que les familles hôtesse doivent respecter un menu pré-établi qui compte huit choix, depuis le bouilli aux légumes jusqu'au rôti de porc, sans oublier le pâté chinois rebaptisé pâté du village. Il est formellement interdit de servir des hot-dogs, de la pizza et du spaghetti, mais en revanche, il doit toujours y avoir au dessert un produit de l'étable ou des fruits frais.

Vers 9 h, tout le monde se retrouve à la salle municipale pour faire la

Voir page 12: Saint-Eugène



Raymond Lemelle de Savigny-sur-Orge trinque avec Réal Caron de Saint-Eugène-de-l'Islet sur la place publique du village.

PHOTO JACQUES NADEAU

AUJOURD'HUI

Shamir prévient contre la revanche

Shamir demande aux Israéliens de ne pas venger la mort de 14 juifs.

Page 11

Triomphe de Graf et Becker

Les deux Allemands gagnent les finales à Wimbledon.

Page 9

EXPOS 6

ASTROS.....1

Page 9

SPEC
ELECTRONIQUE

Électronique

Dumoulin

Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122

Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

La Musique à mon goût

DENON A SUT OFFRI LE SUMUM TECHNOLOGIQUE À PRIX DÉMOCRATIQUE!

LECTEUR AU LASER DCD 1420 ■ Télécommande à volume variable ■ Programmable ■ Triple Faisceau ■ Suréchantillonage 8x ■ Double convertisseur 20 bits N/A

À PRIX SANS PRÉCÉDENT

999\$

VENEZ EN FAIRE L'ESSAI

Deux articles du New York Times tracent un portrait peu flatteur des Québécois

Maurice Girard
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — Près de trois siècles après la Conquête, les Québécois « tentent de monter de nouvelles barricades pour protéger leur langue et leur culture contre les assauts de l'anglais, mesure de défense que certains associent à une déclaration d'indépendance du Canada, sans le titre ».

Dans son édition du 4 juillet, le *New York Times*, sans doute le plus influent quotidien des États-Unis, traitait dans deux articles du débat linguistique au Québec en mettant en exergue la position de la minorité anglo-québécoise et en donnant une image peu flatteuse des Québécois

francophones.

Le journal, qui tire à plus d'un million d'exemplaires, réactualise le débat linguistique dans un article intitulé « Encore une fois, des tranchées se forment autour du Québec ». Dans la même édition, le journaliste Paul Lewis consacre un quart de page au dernier numéro de la revue *Liberté*, qui publie une série de textes d'Anglo-Montréalais. « Les porte-parole anglophones du Québec protestent contre le statut de minoritaires », titre l'article.

Les événements au Québec ne justifient généralement pas la publication d'information dans le *New York Times*, qui n'a même pas parlé, l'hiver dernier, de l'incendie aux bureaux d'Alliance Québec à Montréal. La publication d'articles prend son

importance en raison des effets d'entraînement sur l'ensemble des médias américains. Non seulement les articles sont-ils repris dans plusieurs autres journaux, mais la façon dont un sujet est traité définit en quelque sorte le type de couverture des quotidiens concurrents.

Ainsi, il est mentionné que ce sont les « émeutes des francophones » dans les rues de Montréal qui ont obligé le premier ministre Robert Bourassa à adopter, il y a quelques mois, la loi 178, « qui rétablit l'interdiction d'afficher en anglais ».

Le journal cite un professeur de la faculté de droit de l'Université de Toronto, Mme Katherine Swinton, qui soutient que la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise « pourrait être utilisée

pour justifier une attaque contre le droit constitutionnel reconnu des anglophones à leurs propres écoles anglaises au Québec, ce qui n'est pas couvert par la langue dérogatoire ».

On cite le chroniqueur William Johnson, du quotidien *The Gazette*, un des plus farouches opposants à l'entente du lac Meech. « La reconnaissance d'un caractère distinct pour le Québec signifiera le développement maximum des pouvoirs du gouvernement du Québec dans toutes les sphères de la société, y compris la scène internationale », dit-il.

Un écrivain et universitaire d'origine allemande, M. Henry Beissel, affirme que « les efforts des francophones d'imposer leur langue procèdent d'une mentalité autoritaire qui affaiblira la langue plutôt que l'ai-

der ».

On y accorde peu de place aux nationalistes québécois. On parle du chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, qui prédit la mort de l'entente du lac Meech. Quant au premier ministre Bourassa, il soutient que l'échec constitutionnel sera perçu au Québec comme « une humiliation intolérable », provoquant une crise constitutionnelle « sérieuse » tout en aidant le PQ aux prochaines élections, qui doivent se tenir à l'automne.

Les deux articles comportent cependant quelques inexactitudes. On affirme ainsi que le premier ministre Bourassa a décidé de « répliquer » à la décision de la Cour suprême déclarant inconstitutionnelle l'interdiction de l'usage de l'anglais dans l'af-

fichage en réclamant que le Québec soit « société distincte », alors que les deux événements ne sont pas reliés.

Et on situe le lac Meech en Ontario alors que tout le débat constitutionnel nous a permis d'apprendre qu'il se situait au Québec.

Ces deux articles du *New York Times* tranchent avec le type d'information publiée normalement par le quotidien sur le Québec. L'image d'un Québec économiquement fort qui essaie, par divers moyens, de préserver sa langue et sa culture est remplacée par une description peu flatteuse d'un peuple majoritaire, intolérant, brimant les droits individuels d'une minorité découragée, mais fermement déterminée à demeurer sur place.

COUR SUPRÊME

Trois causes portant sur plusieurs milliards

OTTAWA (CP) — La Cour suprême du Canada sera vraisemblablement appelée à traiter, cet été, de trois causes impliquant des milliards de dollars, par exemple de décider qui est vraiment propriétaire de la mine d'or Page-Williams, dans le Nord de l'Ontario, une mine dont la valeur est estimée à... \$ 4 milliards.

Si le tribunal suprême ne se prononce pas sur ce dossier avant le 15 août, il se pourrait qu'une autre audition soit nécessaire. La Cour suprême de l'Ontario avait quant à elle attribué la propriété à Corona Corporation, de Vancouver.

En octobre 1988 toutefois, LAC Minerals Ltd, de Toronto, en a appelé de cette décision devant la Cour suprême du Canada. Plusieurs investisseurs sont convaincus qu'une décision imminente s'annonce et inondent la Cour suprême d'appels téléphoniques quant à la date prévue pour rendre publique la décision.

Par ailleurs, dans les semaines qui viennent, une décision est aussi at-

tendue quant au pouvoir de contrôle des industries de télécommunications au Canada; ces industriels ont un chiffre d'affaires de \$ 10 milliards. Ainsi, les télécommunications relèvent-elles du gouvernement central ou des provinces, ou des deux en conjonction ? Une cause pendante devant la Cour suprême a été soumise au nom de l'Alberta Government Telephones qui détient un monopole (étatique) dans cette province de l'Ouest et qui s'inscrit en faux contre un arrêt de la Cour fédérale du Canada accordant à un organisme de réglementation siégeant à Ottawa le pouvoir sur l'ensemble de l'industrie du téléphone.

Les observateurs attendent aussi avec curiosité la décision à propos du droit qu'aurait, ou non, le vérificateur général Ken Dye d'examiner les registres de Petro-Canada pour vérifier l'usage fait des \$ 1,7 milliard d'argent public qui servit à acheter Petrofina. Tant le gouvernement Trudeau que celui de M. Mulroney

ont affirmé que le vérificateur ne peut faire « l'audit » de compagnies de la Couronne comme Petro-Canada.

Ces trois causes sont les plus importantes des 62 à propos desquelles l'audition est terminée et une décision attendue.

La Cour suprême compte neuf juges qui parfois sont au complet pour entendre une cause. Souvent, un banc réduit de juges se charge d'écouter les représentations des parties. Le juge William McIntyre — qui a fait savoir le 15 février qu'il prenait sa retraite — faisait partie des trois bancs de juges appelés à entendre ces trois importantes causes, et parce qu'il doit compléter son mandat avant le 15 août, on en déduit que les trois décisions seront rendues avant cette date.

Suivant la loi, la Cour suprême a six mois pour en arriver à une décision, une fois complétée l'audition d'une cause. À défaut d'une décision sur Page-Williams avant le 15 août,

la Cour devra demander aux parties si elles acceptent que la décision soit confiée à quatre des cinq juges qui étaient là pour l'audition ou si elles préfèrent une nouvelle audition.

On note que le délai écoulé depuis l'audition de l'Alberta Government Telephones (AGT) — deux ans — est exceptionnel et que cela pourrait signifier que les juges sont divisés sur la décision à rendre. Il faut se rappeler toutefois que seulement six seulement des neuf juges qui ont siégé lors de la cause touchant l'Alberta Government Telephones siègent présentement à la Cour suprême, le juge Estey ayant démissionné et les juges Beetz et LeDain ayant été forcés de quitter pour des raisons de santé.

Le fait que McIntyre parte le 15 août laisse théoriquement la tâche à cinq autres juges mais il faudrait sans doute une décision unanime des cinq pour considérer que le point en litige est vraiment réglé.

Deux dirigeants d'Air-Canada s'enrichissent de \$ 356,000 grâce à des prêts sans intérêt

de la Presse canadienne

C'EST peut-être avec raison que les actionnaires d'Air Canada sont frustrés de constater que les dirigeants de la compagnie profitent de prêts sans intérêt pour acquérir des actions.

Chez Air Canada, en voie d'être privatisée et dont les actions ont monté en flèche à \$ 12, on déclare seulement que cette pratique est « monnaie courante dans les grandes entreprises » et constitue une excellente façon de recruter du personnel de haut calibre.

Selon Denis Couture, porte-parole de la compagnie aérienne, le fait que

les dirigeants investissent dans l'entreprise donne confiance aux autres investisseurs.

La décision gouvernementale de mettre sur le marché à \$ 12 les derniers 57 % des actions d'Air Canada n'a pas manqué de raviver la controverse au sujet de ces prêts sans intérêt aux hauts dirigeants de la compagnie pour qu'ils puissent acheter des actions.

« Quand Ottawa a décidé de privatiser Air Canada, explique Denis Couture, les souscripteurs et les conseillers en administration nous ont conseillé de motiver d'une façon significative nos cadres supérieurs. »

Jusqu'à maintenant, du moins sur papier, il apparaît que ce sont les deux présidents d'Air Canada qui ont tiré les plus grands profits de cette méthode d'encouragement. Depuis que MM. Pierre Jeannot, chef de la direction, et Claude Taylor, président du conseil d'administration ont acheté leurs actions d'Air Canada, ces derniers ont fait un bond de presque \$ 5. Les deux dirigeants avaient acheté leurs actions l'automne dernier à \$ 8.

Selon les dossiers de la compagnie, M. Jeannot a bénéficié d'un prêt sans intérêt de \$ 325,000 pour acheter ses action alors que M. Taylor, l'instigateur de la privatisation, a pour sa part reçu \$ 275,000.

Si on s'en reporte à la fermeture des cours boursiers de vendredi, les 40,625 actions de M. Jeannot valent \$ 192,968 de plus que ce qu'il a payé et les 34,375 autres de M. Taylor, \$ 163,218 de plus. Les salaires des deux hommes dépassent les \$ 200,000 par année.

De plus, les dirigeants ont le privilège d'acquiescer autant d'actions qu'ils le veulent, toujours au prix nominal de \$ 8, et toujours en bénéficiant de prêts sans intérêt de la compagnie et cela pour cinq ans à venir. Tout le personnel cadre sénior d'Air Canada peut profiter de ce privilège,

quoique les montants des prêts sont moindres.

Steven Bodi, un actionnaire d'Air Canada qui a soulevé la controverse lors de la réunion des actionnaires, en avril dernier, estime que ce programme d'encouragement coûte au bas mot \$ 2,9 millions à l'entreprise.

« M. Taylor et M. Jeannot étaient hier des fonctionnaires, lance M. Bodi, et les voilà aujourd'hui dans un carrosse doré. Si Air Canada s'en allait en décapotable et que nous avions besoin de ces deux hommes pour relancer l'entreprise, peut-être cela en vaudrait-il la peine, mais ce n'est pas le cas », ajoute le courtier en assurance montréalais.

Toutefois, Jean-Yves Perron, vice-président de la firme de conseillers en administration TPF et C Ltée de Montréal — les instigateurs du plan d'encouragement — est convaincu que les investisseurs aiment que les dirigeants possèdent des actions de la compagnie qu'ils gèrent.

M. Perron ajoute que ce qu'Air Canada consent à sa direction est bien peu en comparaison de ce que d'autres grandes entreprises font.

Quant à Denis Couture, il conclut que de toutes façons, ces bénéfices sont impossibles et que le facteur de risque demeure.

SENNETERRE

Bourassa est courtisé par les pro et les anti-BPC

SENNETERRE (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa doit lever l'interdit moral qu'il avait imposé sur l'importation de BPC à Senneterre, lors de sa visite du 12 mai dernier en Abitibi.

C'est un organisme créé en octobre dernier, l'Association de défense environnementale régionale (ADER) — qui prétend regrouper 752 membres, dont 88 % de résidents revendication en fin de semaine dernière.

ADER se veut le pendant du Front commun anti-BPC, considéré par lui comme une bruyante minorité. L'opposition exprimée par les politiciens, les syndicalistes et les groupes environnementalistes de la région ne reflète pas l'opinion de la majorité des citoyens de Senneterre.

ADER réclame au contraire la reprise immédiate du transport des BPC par Sanivan vers l'entrepôt de Senneterre, en accordant la priorité à ceux qui constituent la plus grave menace pour la population et l'environnement.

Dans un mémoire intitulé « Pour une ouverture à la solution du problème des déchets dangereux au

Québec », l'organisme s'interroge sur l'opportunité de « prendre le bon risque », une fois prouvé que la technologie de Sanivan n'a aucun effet néfaste sur la population et l'environnement.

Après 75 ans

Une première présidente chez Avon

d'après la Presse canadienne

LA COMPAGNIE Avon Canada qui se spécialise depuis 75 ans dans la panoplie des soins de beauté, vient de se doter d'un premier président-femme, aussi étonnant que cela puisse paraître pour une industrie qui s'adresse presque exclusivement à une clientèle féminine.

Christina Gold, âgée de 41 ans, la nouvelle présidente, est née à Montréal. Elle a fait toute sa carrière dans cette compagnie dont elle était jusqu'à tout récemment vice-présidente au marketing et au service des

ventes. On ne peut attribuer sa nomination au seul fait que Mme Gold soit une femme car elle a contribué à revitaliser une compagnie qui stagnait quelque peu au début des années 80.

Interviewée dans son bureau de Pointe-Claire, Mme Gold rappelle qu'Avon a toujours été connue par le fait qu'elle fournissait les produits de maquillage « de maman ». Avon, dont les ventes reposent en totalité sur des représentant(e)s à domicile, a consenti un budget de \$ 500,000 afin de cerner l'image qu'on se faisait de la compagnie. Mme Gold, dont la tâche de présidente a commencé le mois dernier, souligne qu'il fallait vérifier « où nous étions, où on nous plaçait et où nous désirions être ».

Le début du « face-lifting » d'Avon a vraiment commencé en 1985, quand on a regroupé la gamme de 185 produits de beauté — incluant le mascara et les rouges à lèvres — en une seule catégorie baptisée, depuis l'automne dernier, *Avon Color*; un tel panorama rend plus facile le choix aux clientes.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272



Un policier français se tient près du dirigeable « Skyship 600 » de 6666 mètres-cube pendant une présentation hier à l'aéroport Le Bourget au nord de Paris. Ce ballon de 59 mètres de long sera utilisé au-dessus de la capitale française pour assurer la sécurité au Sommet des sept pays les plus industrialisés et durant les célébrations commémorant le bicentenaire de la Révolution française.

Le Sommet des pays industrialisés

Le Canada devrait se faire discret à Paris

Guy Taillefer
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney entreprend ce matin son second voyage à l'étranger depuis la réélection de son gouvernement en novembre dernier.

Il s'arrête ce soir à Londres et rencontrera demain la première ministre Margaret Thatcher, qu'il retrouvera le week-end prochain à Paris où s'ouvre vendredi le 15e Sommet des pays industrialisés, un mois à peine après la tenue du Sommet de la Francophonie, à Dakar, au Sénégal.

M. Mulroney, dont le périple en Europe durera une semaine, s'ajoute à Paris dans un contexte politique fort différent, sur le plan national, de celui de l'année dernière à Toronto, qui s'était déroulé au milieu de rumeurs d'élections générales au Canada.

M. Mulroney n'avait d'ailleurs pas longtemps hésité à se servir du Sommet de Toronto comme véhicule de promotion de son projet de libre-échange. À moins de trois mois du déclenchement des élections, ses collègues des grandes puissances occidentales donnaient un coup de pouce électoral à M. Mulroney en acceptant de faire état dans leur communiqué final de leur « grande satisfaction » face à l'accord canado-américain.

Toutes les chances sont qu'à près cette heure de gloire torontoise, la présence canadienne se fera plus discrète cette année à Paris, dont la réunion des Sept se tient dans la foulée des spectaculaires célébrations du Bicentenaire de la Révolution française. Toutes les chances sont aussi que le Sommet de l'Arche, tenu au beau milieu de l'été, soit plus que tous les autres sommets précédents une réunion axée sur la

forme plutôt que sur le fond.

Le Canada n'aura de toute façon jamais joué qu'un rôle moral à ces sommets. Il ne fait le poids ni politiquement ni économiquement face à ses collègues des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, du Japon, de l'Italie et de la RFA.

Il est au Sommet le seul pays qui n'a pas 50 millions d'habitants. Il est parmi les Sept la nation dont le Produit intérieur brut est le moins élevé. Sur la scène commerciale internationale, le Canada est un puissant exportateur, mais le fait que la majorité de ses exportations vont aux États-Unis — et que ces exportations sont surtout des ressources naturelles affaiblissent son influence en Europe et en Asie.

Le Canada n'en entend pas moins peser de toute sa petiteesse sur les délibérations du sommet. C'est pourtant lui qui l'année dernière, en collaboration avec la France, avait fait adopter à Toronto une proposition destinée à faciliter l'effacement des dettes des pays les plus pauvres.

L'hôte du sommet, le président français François Mitterrand, espère d'ailleurs faire cette année encore des relations Nord-Sud un thème clé des discussions. Un domaine dans lequel Ottawa et Paris se livrent à une petite guerre de pouvoir depuis l'institution des Sommets de la Francophonie.

La décision prise à Dakar en mai par la France d'effacer \$ 3 milliards de dettes de 35 pays africains en aura été le plus bel exemple. Deux ans plus tôt à Québec, le gouvernement Mulroney avait volé la vedette du second Sommet de la Francophonie en annulant \$ 325 millions de dettes contractées par sept pays membres de l'organisation. Une petite guerre qui pourrait donner lieu à de nouvelles batailles cette semaine à Paris.

EN BREF...

Violence en Suisse

ZURICH (AP) — Une manifestation non autorisée contre la pénurie de logements a donné lieu à de violents affrontements entre forces de l'ordre et manifestants, samedi à Zurich, jusque tard dans la nuit, faisant des blessés de part et d'autres et plusieurs milliers de francs suisses de dégâts. La police a dû intervenir à plusieurs reprises entre le début de la manifestation, vers 14 h 00, et la fin de soirée afin de disperser les manifestants, parfois avec des gaz lacrymogènes et en tirant des balles en caoutchouc. Une trentaine de personnes ont été emmenées au poste par la police et 19 ont été dénoncées à la justice. Un photographe qui couvrait la manifestation pour AP a été tabassé par les policiers et a dû être soigné à l'hôpital.

Alerte aux algues

ROME (AP) — Les vacanciers des plages de Romagne peuvent profiter pleinement du soleil, mais il leur serait peut-être prudent de rester à l'écart de l'eau en raison de la prolifération d'algues épaisses et visqueuses. Les responsables de Romagne, qui compte des stations balnéaires renommées comme Rimini, ont déclaré samedi la baignade « impraticable », et ont vivement conseillé aux touristes de rester sur les plages au moins jusqu'aux résultats des analyses d'algues, qui doivent être publiées aujourd'hui. Si les tests confirment que la baignade est dangereuse, celle-ci sera interdite. En 1988, des algues nourries des égouts avaient déjà envahi les plages de la côte nord de la mer Adriatique, éloignant les touristes et asphyxiant les poissons.

Défense nationale

National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE SAINT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Saint-Bruno. La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Saint-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir une description du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef des opérations de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS EGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

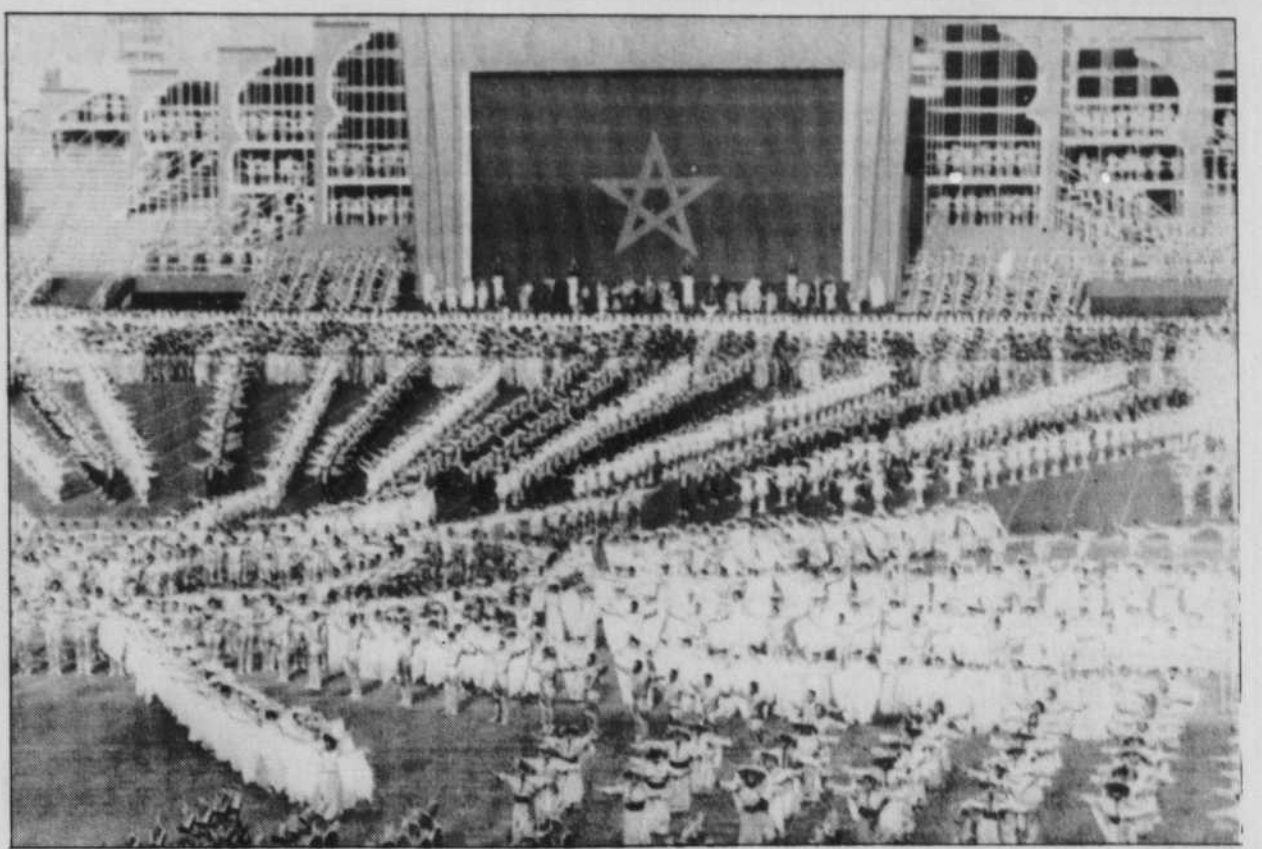
Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77



La délégation canadienne a fait pour sa part une entrée remarquée au stade en arborant les drapeaux distinctifs du Canada, et un peu à l'arrière, du Québec et du Nouveau-Brunswick.



Des centaines de Marocains vêtus de leurs costumes traditionnels ont donné un spectacle haut en couleur, samedi, lors de l'inauguration des premiers Jeux de la francophonie à Casablanca.

Cette année, le Festival folklorique de Drummondville « baigne dans l'huile »

DRUMMONDVILLE (PC) — La nouvelle initiative du Festival mondial de folklore de Drummondville de remplacer le traditionnel défilé de jour par un spectacle multiple a été bien accueillie hier par les folkloristes.

« Vous voyez comme il y a de l'ambiance ici et comme les gens semblent heureux », a commenté la présidente de la 8^e édition du Festival, Mme Angèle Nadeau-Jutras.

Effectivement, plusieurs dizaines de milliers d'amateurs s'étaient rassemblés dans le parc Woodyatt où plusieurs activités se tenaient en même temps: sur une vaste estrade à l'une des extrémités du parc, les groupes défilaient devant une foule estimée à plus de 20,000 personnes.

Dans un autre secteur, dans un amphithéâtre naturel situé près de la rivière, de 5,000 à 6,000 personnes suivaient les ébats d'autres troupes dans un cadre enchanteur, sous de grands peupliers. On retrouvait aussi des gens dans le Campement indien des Abénakis sur l'une des îles du parc, des centaines de clients s'affairaient près des boutiques d'artisans locaux et étrangers.

Si les organisateurs reconnaissent volontiers qu'on trouvait hier moins de gens qu'au défilé de jour des sept premiers festivals, on mentionnait néanmoins que l'esprit de la fête avait conquis tant les Drummondvillois que les nombreux visiteurs.

Depuis ses débuts, le 8^e Festival « baigne dans l'huile », soutient l'un des principaux organisateurs, M. Jean-Yves Landry. Les cérémonies d'ouverture n'ont peut-être pas obtenu l'impact souhaité mais les spectacles subséquents se sont révélés à la hauteur des attentes des organisateurs et du public.

Jusqu'à hier soir, aucun incident fâcheux n'avait été signalé. La troupe d'Arménie (URSS) qui s'était annoncée ne viendra probablement pas, ont appris les organisateurs, mais les quelques 22 troupes présentes font oublier cette absence, en particulier la troupe soviétique de Ryazan qui enchante plus d'un spectateur.

Quant aux troupes des Pays-Bas et de Chine, elles étaient attendues la nuit dernière et devraient commencer à se produire aujourd'hui ou demain. La troupe québécoise de Baie-Comeau, quant à elle, a plié bagage hier soir et sera remplacée par une autre troupe québécoise le week-end prochain.



Aide à l'enfance - Canada Save the Children - Canada

STENDHAL AUJOURD'HUI

Conférence publique donnée par l'éminent stendhalien



V. DEL LITTO
(Univ. de Grenoble),
président du colloque international
«Stendhal et la Révolution»

Le 13 Juillet à 20 heures

3460, rue McTavish, salle 116
— ENTRÉE LIBRE —

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Contribution essentielle des Canadiens et des Québécois

Robillard
de la Presse Canadienne

CASABLANCA — Le Canada, et plus spécialement le Québec, est très impliqué, et à plusieurs points de vue, dans la présentation des premiers Jeux de la francophonie qui ont débuté en fin de semaine au Maroc. (Autres informations en page 8)

Il y a évidemment la contribution financière, la France et le Canada, ayant défrayé la plus grande part de l'organisation des jeux avec le pays hôte. Ainsi, le Canada fournit tout près de \$ 3 millions, soit à peine \$ 200,000 de moins que la France sur

un budget total d'un peu plus de \$ 7 millions. Le Québec a fourni \$ 260,000 à la contribution canadienne.

D'autre part, le Montréalais André Tétrault est, avec le Français Jean Férinac, un des deux secrétaires exécutifs permanents du comité international des Jeux de la francophonie (CIJF) et l'âme dirigeante des premiers jeux.

Jean Charest, ministre canadien de la Jeunesse, de la Condition physique et du Sport amateur, a été le premier président du CIJF.

Bell Canada International, dont le siège social est à Montréal, est un des quatre commanditaires qui ont fourni chacun \$ 250,000, les autres

étant Holiday Inn International, Bull (une compagnie française d'informatic), et DHL (une compagnie internationale de courrier).

Il y a aussi le Cabinet de relations publiques National, une compagnie montréalaise qui s'est occupée de la promotion et de la commandite des jeux. C'est notamment National qui a convaincu les quatre commanditaires.

Le matériel sportif que l'on trouve à Casablanca, « encore plus moderne qu'à Séoul », prétend Tétrault, a été acheté de Sport Inter Plus, une firme de Québec.

Il y a encore le docteur Robert Du-

gal, de Montréal, qui est le président de la Commission médicale du CIJF.

« Le Canada prend effectivement beaucoup de place, constate Tétrault, mais les Français vont se reprendre aux prochains jeux ».

Ceux-ci, qui seront disputés en 1993, ont été attribués à la région de l'Essonne, juste au sud de Paris.

Par ailleurs samedi, les politiciens canadiens aux Jeux de la francophonie avaient trouvé motif à se réjouir avant même les cérémonies d'ouverture.

Pour eux, le fait que le Canada et le Québec, de même que le Nouveau-Brunswick, aient trouvé un terrain d'entente pour participer aux Jeux, constituait déjà une grande réussite.

« Suite à notre entente, a déclaré à la blague le ministre de la Condition physique et du Sport amateur, Jean Charest, on nous a demandé à tous les trois de négocier le traité de désarmement nucléaire ».

Ce à quoi le ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Yvon Picote, a rétorqué en disant: « et je peux vous assurer que si sa reste entre nous trois, ça va se régler très vite. Mais à la condition que les autres ministères ne s'en mêlent pas ».

MM. Charest, Picote et Roland Beaulieu, le ministre du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine du Nouveau-Brunswick, s'adressaient hier matin à l'ensemble des athlètes canadiens aux Jeux de la francophonie, à l'Institut maritime où ils sont logés.

Plus tard, en conversation privée, le ministre Picote devait préciser: « ce qui accrochait, c'était des problèmes externes au niveau des relations extérieures ».

Les gouvernements du Québec et du Canada ont mis du temps à accoucher d'une solution qui fait l'affaire de tout le monde, et qui permet au Québec et au Nouveau-Brunswick d'être représentés sous les appellations Canada-Québec et Canada-

Nouveau-Brunswick.

En athlétisme, les athlètes admissibles pouvaient représenter leur pays ou leur province, tandis qu'au Judo, les champions nationaux représentent le Canada, mais le Québec a aussi une équipe complète. Le Québec a délégué l'équipe de basketball et le Canada celle de soccer.

« Finalement, s'est réjoui M. Picote, cette formule a permis d'envoyer plus de Québécois ».

Dans son discours, le ministre Charest a rappelé à son auditoire que « de tous les pays de la francophonie, il y avait un seul pays francophone comme tel, soit la France, les autres n'ayant en commun que l'usage du français. Ici au Maroc, a-t-il souligné, environ 30 % de la population parle français ».

Il a enchaîné en rappelant que dans ce contexte, le Canada représentait le pays type à l'intérieur de la francophonie.

« Vous remarquez, a-t-il dit aux jeunes, qu'il y a beaucoup de pays du Sud et peu du Nord. Nous nous trouvons ici au Maroc dans un pays de culture arabe, et ça aussi c'est une réalité de la francophonie ».

« Et de plus, a-t-il ajouté, le sport et la culture au programme des Jeux représentent deux autres aspects de cette francophonie: le sport est quelque chose d'universel et d'accessible à tous, tandis que le culturel est plus introspectif et nous donne l'occasion de voir ce qu'on a en commun. Et c'est tout à fait bien ainsi: nous avons choisi d'être unique dans une forme qui ne ressemble à rien d'autre ».

« Sur le plan logistique, a-t-il continué, ça n'a pas été facile pour le Canada. Il a fallu inventer des concepts nouveaux ».

« Vous contribuez à quelque chose de plus grand que vous et de plus grand que le Canada », a-t-il dit aux athlètes en guise de conclusion.

Politiques d'embauche discriminatoire

La Commission des droits de la personne sert un ultimatum à quatre entreprises

CALGARY (PC) — La Commission canadienne des droits de la personne a servi un ultimatum à quatre grandes entreprises canadiennes qui auraient présumément établi des politiques d'embauche discriminatoires.

Il s'agit de Radio-Canada, de Bell Canada et de deux grandes banques. Elles ont jusqu'au 14 juillet pour accepter de réviser leurs politiques, à défaut de quoi des poursuites judiciaires appropriées seront intentées, a déclaré la semaine dernière un porte-parole de la Commission.

Les compagnies visées font partie d'un groupe de 19 entités corporatives auxquelles la Commission a demandé d'identifier les pratiques discriminatoires et de les abolir, en favorisant l'embauche de personnes du sexe féminin, handicapées ou issues de minorités ethniques, a expliqué Mme Sally Southey.

Déjà, cinq ministères fédéraux et une dizaine d'entreprises ont accepté de se plier aux exigences de la commission.

« Nous sommes toujours en pourparlers avec la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale, Radio-Canada et Bell Canada », a ajouté Mme Southey. « Après le 14 juillet, nous allons déposer des plaintes auprès de tous les employeurs qui ne se seront pas conformés à nos directives ».

En vertu de la législation fédérale sur les droits et libertés de la personne, la commission a le pouvoir statutaire de porter plainte auprès d'un employeur, si elle estime qu'un cas de discrimination s'est produit.

Ces plaintes sont alors entendues par un tribunal quasi-judiciaire indépendant, dont la décision est con-

traignante pour les parties. Un des cas les plus célèbres fut certes celui du Canadien National qui, il y a quelques années, fut trouvé coupable de discrimination dans l'embauche des femmes. Le tribunal a obligé la société ferroviaire à combler au moins 25 % de tous ses nouveaux postes avec des femmes.

Tous les ministères, sociétés de la Couronne et entreprises régies par le gouvernement fédéral doivent rendre compte, à chaque année, du nombre de leur nouveaux employés issus de groupes désavantagés.

Cette dernière exigence est contenue dans la Loi sur l'équité dans l'emploi, adoptée il y a trois ans. Le défaut de respecter ces dispositions peut entraîner l'imposition d'une amende maximale de \$ 50,000.

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE

CHÉRIBOURG: Le plus gros Centre de Congrès en Estrie. Facilités pour réunions et congressistes de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain). 85\$ par pers. en occ. dble incluant: 3 repas par jour, salle principale, équ. audio-visuels de base, 2 pauses-santé, taxes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du complexe sportif ou activités individuelles. (bain t./pisc./gym/...) *115\$ en occupation simple. Contactez Dept. des Ventes au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou 819-843-3308. C.P. 337, Magog J1X 3W9.

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pauses-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis 23 chambres (18 avec foyer) cuisine française
Forfait: "Réunion d'Affaires" \$130⁰⁰ /pers./jour (occupation simple)
St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0
Membre international de «Romantik Hotels»

Mira Mont Sur le lac
Situé à 1 heure de Mtl. en bordure d'un lac complexe hôtelier, salles de conférence, pour groupes, forfait à compter de 95 \$ (3 repas) chambres luxueuses avec salon et foyer. Fine cuisine. Piscine intérieure, sauna, tourbillon, tennis ext. Informations: (Mtl) 875-9042 ext.: 1-800-567-6707 ou 819-327-3330.

LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT
À quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc... et même des vacances. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 99\$, par pers. par jour, occ. simple. 154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport 1-(418) 849-1811, 1-(800) 463-2692

RELAIS & CHATEAUX
L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: «RAFFINEMENT & GASTRONOMIE» sous un même toit: salles de réunions, chambres spacieuses, certaines avec bain tourbillon, foyer, lit à baldaquin. Piscine int., sauna, appareils d'exercice. Séminaires, colloques, conférences: pension complète 98,75\$ et plus par p.p. occ. d. Offrez un séjour récompense motivation à vos cadres et employés méritants. RÉ.S: (418) 665-4431, FAX (418) 665-7156.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'au-trefois. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi, 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 200\$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES

LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre plaisir et affaires. Situé au bord d'un lac à 1h de Mtl — 70 ch. — Table d'Hôte — Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys — Sports de saison — Tennis — Pisc. ext. chauffée — Salle de conf. équip. audiovisuel complet. — FORFAITS DISPONIBLES — Mtl: 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-David: (819) 322-2020 — FAX: (819) 322-6510.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion 89). Un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582 ou 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Marc-sur-Richelieu. Une hostellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

Si vous désirez annoncer dans cette section!
Contactez sans tarder Johanne Guibéau
1-800-363-0305 — 514-842-9645

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

AU BORD DU FLEUVE
Site enchanteur, Lanoraie, Maison 5½ meublée, terrain 115 X 80, 1-435-1251.

CÔTE-DE-BEAUPRÉ
ILE D'ORLÉANS/ANGE-GARDIEN
6769 Royale, grande maison 2 étages, vue sur le fleuve et l'île, 40 X 35, 9 pces + 2 1/2 b. (1 complète), ch. trode, caveau à légumes, salon 23 7 X 11 10, s/manger 24 6 X 11 10, cuisine 16 3 X 15 6, ch. principale 16 11 X 11 9, + 4 autres ch., terrain 10 360 p.c. Direct des proprios. \$98,000. 1-418-822-2532, 1-418-871-8635.

DORVAL-SUD: 272, Stream, face au Parc Courtland, \$120,000. (\$5,000 comptant), ou louez avec option d'achat, \$900/mois. 1er juillet. 636-9575

OUTREMENT: Une adresse prestigieuse. Superbe duplex + bachelors, sur Du Manoir, garage, double jardin. \$465,000. Sonia Blaha, 738-0968 — 337-5170 Royal LePage Ctr.

V.M.R., duplex, luxueux détaché, impeccable ou superbe cottage 14 pces, 2 foyers, immense terrain paysager. Libre, 733-0578.

105 Propriétés à louer

A SILLERY: 4 c.c., foyer, garage, près de tout. Possibilité louée ou non. \$1,200/mois. 418-651-1175

BOUCHERVILLE
Maison luxueuse, \$1,300/mois. Libre. 655-4002, 641-2237.

LONGUEUIL, maison neuve à louer avec option d'achat, 1770 St-Alexandre, près tous services. \$1,000/mois, 651-8971.

113 Propriétés à vendre

MONTREAL-NORD: Coin de rue, Quadraplex, 2 X 3, 1 X 6, 1 X 4, garage, Rev. \$20,400. Prix demandé: \$180,000. Pas d'agents. 328-8148

121 Condos à louer

CHOMEDÉY: Promenade des Iles, Rue des Capucins, Condo 4½ neuf. 383-5588 — 687-0840

CONDO PARC ANGUS, 4½ neuf, 1,200 p.c., 2 stat. intérieures, lave-vaiss., 625-6579.

DRUMMOND condo luxueux, 2 salles de bains, 2 c.c., sécurité, tout confort, 744-5261.

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL - 5½: 11e étage, Phase V, \$2,350/mois incluant garage. Jour: 524-3578. Soir: 561-8651

LES MOTS CROISES

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- Horizontalement**
- Académicien. — Touffu.
 - Pronom. — Mammifère carnassier de l'Afrique du Sud.
 - Pièce de bois soutenant une construction. — Accès de rage. — Nickel.
 - Allongements. — Ut.
 - Rupin. — Scandium.
 - À l'extérieur. — Oiseau au plumage magnifique.
 - Composé d'ambes.
 - Ce qui sert de base à un jugement. — Transpirer.
 - Amas. — Se rendra.
 - À la mode. — Double règle. — Descendance.
 - Ensemble de circonstances favorables. — Considéré.
 - Défaut d'existence. — Tomber, en parlant de la neige.
- Verticalement**
- Défense.
 - Demi. — Se dit d'un corps gras qui a pris un goût âcre.
 - De Munich. — Calcium.
 - Squelette. — Lettre grecque. — Écorce de chêne.
 - Ce qui est d'une merveilleuse beauté. — Orient.
 - Construction en hauteur. — Robe des femmes de l'Inde.
 - Matière fécale. — Partie pleine d'un parapet entre deux créneaux.
 - Éloigné. — Plomb.
 - Ploie de la cuisse.
 - Interrompues. — Espiègle.
 - Ligne circulaire. — Dévêue. — La première femme.
 - Marriage. — Action de se tromper.
- Solution de samedi**
- 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1. ANOUCHE 2. FENIL 3. ANOUCHE 4. FENIL 5. ANOUCHE 6. FENIL 7. ANOUCHE 8. FENIL 9. ANOUCHE 10. FENIL 11. ANOUCHE 12. FENIL
1. ANOUCHE 2. FENIL 3. ANOUCHE 4. FENIL 5. ANOUCHE 6. FENIL 7. ANOUCHE 8. FENIL 9. ANOUCHE 10. FENIL 11. ANOUCHE 12. FENIL
1. ANOUCHE 2. FENIL 3. ANOUCHE 4. FENIL 5. ANOUCHE 6. FENIL 7. ANOUCHE 8. FENIL 9. ANOUCHE 10. FENIL 11. ANOUCHE 12. FENIL

160 App. et log. à louer

LOGEMENT A LOUER

44\$

Annoncez à coût sûr votre logement à louer. Pour seulement 44\$, votre annonce paraîtra tous les mercredis, vendredis et samedis jusqu'à ce que votre logement/appartement soit loué. S'il n'est pas loué après 3 semaines, téléphonez dans les 5 jours suivants la dernière parution de votre annonce, afin de la renouveler sans frais. Après ce délai, elle sera annulée définitivement.

Notes bien

- Ce prix spécial n'est offert qu'aux particuliers et non aux sociétés ou compagnies.
- Un seul logement par annonce
- À ce prix exceptionnel, aucun remboursement ne peut être effectué.
- 3 lignes par annonce - 10\$ la ligne supplémentaire.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

286-1200

145 Terres, fermes à vendre

RÉGION DE QUÉBEC Rive-Sud. 5 min. des ponts. 140 arpents, maison, bûcherons. Propriétaire. \$170,000. 1-418-694-1523 — 1-418-831-8904

149 Terrains à vendre

A LAVAL
Terrains, bungalow & duplex. Avec services. 669-3841

AHUNTSIC Rue Pélégny, entre boul. Gouin et parc Stanley. Terrain 50 X 100. Après 18h. 324-6949

VUE TOTALE FLEUVE
SECTEUR CAP ROUGE
4 terrains boisés. \$150,000 chacun. Jacques Bourassa 1-800-567-7581

STE-ANNE-DU-LAC Du Huit, 12 km. Theford Mines, domaine, 190,000 p.c., site exceptionnel, chalet 1½ étage, 3 ch. c., 700 p.c. face au lac, 418-335-7683, (418)335-1456

137 Maisons de campagne à louer

ST-CHARLES-SUR-RICHÉLIEU
Superbe maison centenaire, grand terrain fleuri. Privé. 1-584-3593

141 Maisons de campagne à vendre

BORD LAC SIMON Maison grand confort, 1984, 2 chambres, foyer, meublée, cave 8 pces. (419)28-7662

CHAMPLAIN
Près Radio-Canada. Très beaux 3½, 4½ et 6½, rénovés. \$425 à \$850. Poêle/ frigo, lav. /séch. Sites très agréables. Jour: 271-1399, soir: 683-8854.

CHAPLEAU 5½, 2ième, près parc, entrée lav. /séch., chauff. électr. ménage fait, libre août. \$470. 526-9124

EXCLUSIF Adj. Westmount. Duplex, 2 c.c., 1½ s/b., boiserie, planchers chêne, foyer, S/sol s'ini. \$900. chers. 748-4558, après 18h.

FULLUM, MESSIER ET PARTENAIRES
1½, 2½, 3½, 4½, Chauffage et eau chaude loués. 3,600 Fullum, apt. 10. 324-2525

IDÉAL PROFESSIONNELS, Boul. St-Joseph, bureau 2, 100 p.c., rez-de-chaussée professionnel. 287-7167

JEAN-TALON 6282-82, 3½, 4½, 5½, entrée lav. /séch. Mois gratuit. 252-8478. 252-9848, 629-7822

MEUBLES Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois. TROC-VACANCES — 288-4194

MONTREAL-NORD, 11470 Pelletier, 2½, 3½, 4½, chauffage électr. locataire. 322-7492, 629-7822

NOUVEAU-BORDEAUX 3½, chauffage électrique. PRÈS MÉTRO JARRY V. avec chauffage électrique. Pour personnes sérieuses. 276-4763

OUTREMENT Grand 6 pces, chauffé, cuisine + s/b. ent. rénovées. Van Horne & Rockland. Rens: 271-4640

OUTREMENT R-d-c, triplex, 8½, 3 c.c., 2 s/b., salon avec foyer, non-chauffé, \$980. 270-5369

PRÈS PARC LAFONTAINE, rue Rachel, 1300 p.c. semi-rénovés. Très clair, tranquille. 2 c.c. \$685. Après 18h. 598-7492

PRÈS U de M, Jean-Brillant. Superbe grand duplex, 8½/9, tout équipé, chauffé, garage. 731-0677, 271-7536

ROSEMONT, 4ième Avenue, 6 pces, 3 chambres fermées. 287-7167

RUE LANGELIER 4½ — 3½: Chauffé et non-chauffé. Libre immédiatement. 384-2637

ST-HENRI, 2 pièces meublées, chauffées, éclairées, entre 9h et 20h. 931-3835

ST-HENRI, grand 4½ isolé, 3 minutes du métro, \$400. non-chauffé. 678-9632

ST-LAMBERT, rue St-Georges, près du golf, 3½, 4½, 5½, prix raisonnable. Béton, insonorisé, ascenseur, climatisé, chauffé, éclairé, poêle/frigo, lav.-vaisselle, tapis, pisc. et stat. ext., syst. anti-vol relié service de conciergerie. Possibilité de gar. et app. avec foyer, 10 min. centre-ville de MtL. Faut voir! 672-1267

ST-LAMBERT: 315 Victoria, 4½ chauffé, électroménagers, tout repêché, planchers rénovés, balcon avant, environnement agréable. \$485-1889

VILLERAY Près Papineau. Grand 5½, chauffé, fermé, bien éclairé, propre, tranquille. Près métro & serv. \$460. 331-2464

— **PARC LAFONTAINE** —
Rachel/Bordeaux, 1,400 p.c. ca., tranquille, ensoleillé, semi-rénové, 2e. 2 c.c., \$685. 521-0181, 598-7492, après 18h.

169 Chambres et pensions à louer

OUTREMENT: Chambre, \$250/mois, électr. chauff. compris. (Possède 3 ch.). Int: 272-4441

171 Hôtel à louer

WEST-ISLAND Condo 4½, tout fourni, disponible. Style hôtel. 3 mois et plus. (Nous sommes en vacances du 8 au 24 juil.) 636-9960, 325-3067

251 Bureaux à louer

ANJOU, Place Chaumont, bureaux de 650 p.c., air climatisé, libre immédiatement. \$425. 355-1331

AVEC STATIONNEMENT 35,000 p.c. rénové, Papineau et Sherbrooke, \$13,000. p.c. Net, net. M. R. Gauthier 287-7474

JEAN-TALON EST, Ville St-Michel, idéal professionnel, prix raisonnable, poss. d'achat de l'immeuble. 279-5491

ST-LAURENT, métro Laurier, bureau ou logement 7½ tout rénové, libre. 270-3733

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST
700 p.c. Disponible immédiatement. 384-6299

A LAVAL
Bureau - entrepôt à louer, jusqu'à 3,500 p.c., près autoroute des Laurentides à Ste-Rose, 622-3363

ST-LÉONARD, 4,600 p.c., 6506 P.E. Lamarque, mezzanine, qui charge-ment. 321-5215

275 Locaux à louer

IDÉAL PROFESS., bureau rénové, 2ième étage, rue Laurier, Outremont, 1,100 p.c. Disp. imm. 274-0226

283 Commerces à vendre

GALERIE D'ART/magasin d'encadrement établi depuis 12 ans. Excellent emplacement. Doit vendre. 457-6025, 457-4484

HOTEL-JOULETTE
Hotel, chambres, bar-salon, bon chiffre d'affaires, prix \$300,000. nég. 1-759-8443

287 Commerces à louer

CHICOUTIMI: Discothèque tout équipée, super son, lb. chiffre d'affaires, poss d'achat, 418-543-8567/0273

320 Chasse et pêche

RÉGION DE TADOUSSAC
Pourtout chasse & pêche, chalets tout équipés de 2 à 8 pers., spéciale famille, du dim. au vend. 418-236-4375

359 Téléviseurs, stéréos, vidéos

METALICA 89 - cru 87: Floyd 88. Page 88. Zep 75. Kiss 77. Purple 74. Marillion 87. Elvis 77. Waters 87. Madonna 87. The Boss 88. Dylan 88. + 3,000 concerts-Vidéo de 1961 à 88. 433-6913

371 Ordinateurs

ORDINATEUR TANDY 1000, 384 K, 800 m, manettes, Stéphane. \$1,000. 362, après 18h.

375 Instruments de musique

ALESIS HR-16 drum mach, mmt-8 multi track midi. Rec. neuf, \$1,000. 744-5591 ou 9472-3541

GRAND PIANO PLEYEL 6'S, datant de 1995 approx., nouvelles clés de réglage, lni original, \$11,000. 613-548-7167 après 18h.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevés. Achetons gravures /cart, tableaux anciens, bijoux or, argent, lapis, laques, statues bronzes et marbre. Successions complètes. M. Raphaël 2325, Guy. 335-4000

395 Oeuvres d'art

ACHÈTE AUJOURD'HUI: Oeuvres d'art, tableaux, gravures, bronzes, statuts, ivoire, verre, porcelaine, meubles anciens et réglemens de succession. Rapide et discret. Service de 24 heures assuré. V.G.C. INC. 735-4286

610 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS
Ancien prof. Berlitz immersion. \$35/2h. 461-9474

COURS RÉCUPÉRATION: Math. Français. Anglais. Niv. élément. Sect. U.I.I.I.I. A domicile. 468-6480 — 670-6729

551 Déménagement

DISPONIBLE Tout temps. Petits et gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 352-3275

GILLES JOUDIN TRANSPORT INC.
Déménagement de tous genres, spcialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

C.V., dictaphone, livre, mémoires, rapport, thèse. Service rapide, Thérèse: 933-1506

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491

ABBA DÉMÉNAGEURS - BAS PRIX
Aussi bureaux, assurance. Comparez et épargnez. 466-1377 — 672-3037

PETITS DÉMÉNAGEMENTS, avec Econoline. Estimation gratuite, 24 hrs. 324-7399, demandez Gaston.

559 Entretien, réparations, rénovations

A BON PRIX Gyproc, joints, peinture, division de métal. Rénovations générales. 964-2391

JOINTS DE Brique - Ciment - Stucco
Etc... Estimation gratuite. 523-0478. Entreprise Sylvine Lapointe Entr.

MENAGE, PEINTURE, LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
Denis 328-8902

PAYSAGISTE, général, asphalté, pavé, terrassement, coupe d'arbres, bur: 525-5411, rés: 324-1717

RENOVATIONS, général, balcons, sôles, sous-sol, travail professionnel, 525-5911, 324-1717

571 Peintres, peinture

Équipe rapide et professionnelle
Travail garanti. Estimation gratuite 581-1658 ou 257-9810

575 Garderies, gardiennes

GARDIENNE DEMANDÉE Pour bébé de 10 mois. 20 à 30 heures par semaine. Horaire variable. 337-1764

577 Astrologie, ésotérisme

AMOUR, SAGESSE et connaissance universelle diffusée par un maître spirituel américain parlant le Chancelier Mahawan. Lecture personnelle dirigée par Yasha, directrice en transes profondes. 376-0432

ASTROLOGIE - RICHARD GENEST
Métro Côte St-Catherine. 736-0422

583 Terrassement, paysagiste

A BAS PRIX - SPECIAL DU MOIS
Haies de cèdre, plans 2 à 3 p. \$0.99. Inf: 591-3086

587 Comptabilité

COMPTABLE: (20 ans d'expérience). Recherche travail à la maison. C.V. disponible. Robert, 935-3463

591 Occasions d'affaires

COMMERCE RENTABLE
Route de distribution. Rev. \$50,000 et plus. Pour investisseurs sérieux. Financement sur place. Info: JBL Canada Inc. 731-2550

CONSTRUCTEUR INVESTISSEUR
2,000,000 p.c., fond de terre sablon-neux, zone résidentielle et commerciale. \$0.25 le pied carré. Joliette 1-759-3342

FOURNIER MARKETING & ASS.
Diagnostic d'entreprises, développement commercial, national et international. Mise en marche de nouveaux produits. Soyez prêt pour participer au libre-échange A.T. et Europe 92

YVON FOURNIER (819)589-8731

INVESTISSEURS OU ASSOCIÉS
Demandes, pour c. faisant affaires à travers Prov. de Québec. Choisissez votre revenu d'après votre investissement. Exemple: Chasse mise de fonds de \$6,400, égale un revenu additionnel de \$318, mensuel net garanti. Info: 418-681-1239

NOUVEAU en Amérique du Nord. le « ski jet » POWERBOARD est de design australien. Le prix de détail bien en-dessous de la moyenne pour ce genre d'équipement, rend le « ski jet » amusant et de prix raisonnable. Les marchands sont les bienvenus et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples renseignements: Bill-Bar Distributors, Ottawa, 613-521-7171

599 Offres de services

A DOMICILE: Diplômée en Lettres. Expérience de Français, offre service personnalisé de lecture et accompagnement en loisirs aux femmes seules et aux enfants en difficulté. Expérience. Références. Montréal et région. 514-352-9704

BESOIN D'UNE ADRESSE POSTALE?
Mieux qu'une boîte postale, services d'expédition et réception, au mois, centre-ville, métro Lionel-Groulx, confidentialité. 939-3388 Supr Inc.

AUDI 5000 TURBO, 86, aut., gris, excellent état, 72,000 km., carte Audi 4 mois, \$17,500. Après 18h. 661-2226

BERETTA GT 1989, automatique, air climatisé, tout équipé, rouge, 14,000 km. Faut voir! 625-3374

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL LE DEVOIR RECHERCHE

camelots

secteurs: Châteauguay, Ile-Des-Sœurs, Outremont

contacts: Daniel Gauthier: 273-0750, Robert Clément: 498-1424, Claude Gilbert: 629-9017

camelots motorisés

secteurs: Ville St-Laurent, Bordeaux

contacts: Claude Gilbert: 629-9017

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur
Extérieur: région 514
région 418-819

332-3890<

Montréal, lundi 10 juillet 1989

FESTIVAL DE JAZZ

Un éclat surpassant tous les autres

Serge Truffaut

LES SESSIONS animées soir après soir par le contrebassiste Charlie Haden, tout au long de la 10^e édition du Festival international de jazz de Montréal, auront imprimé à celui-ci une qualité qui le singularise avec éclat de toutes les éditions antérieures.

Chaque soirée de cette série aura été l'occasion, en effet, de voir et d'entendre des musiciens qui, dans bien des cas, sont des points de mire influençant l'évolution actuelle du jazz.

Ainsi, au saxophone ténor on a eu le plaisir de savourer les longues improvisations de Joe Henderson, au piano on a eu droit tout à tour aux concerts de Geri Allen, Gonzalo Rubalcaba et Paul Bley, à la trompette il y eut Stanton Davis, au trombone Ray Anderson, au saxophone alto Ken McIntyre, à la batterie Paul Motian et Ed Blackwell, à la créativité et aux jeux de la surprise il y eut Don Cherry, qui a donné le meilleur de lui-même pour faire de la soirée à laquelle il avait été convié la plus magique de toutes. À la guitare comment oublier Egberto Gismonti. Il y a même eu Pat « Méthanol ». C'est tout dire.

Un monument

ET PUIS, à la contrebas Charlie Haden a défendu le fort de la musique dite improvisée avec un brio tel, qu'il serait malséant de compter les applaudissements. Charmé dès le premier soir par l'aisance et la musicalité de son jeu, je n'ai pas hésité quotidiennement à écouter un de ses enregistrements qu'il avait réalisés auprès d'Hampton Hawes, Chet Baker, Art Pepper ou au sein de son *Quartet West*, du *Liberation Music Orchestra* et du *Old And New Dreams*. Sur Charlie Haden on reviendra longuement dans quelques semaines.

Ce musicien mis à part, les spectacles du duo formé par le saxophoniste alto Frank Morgan et le pianiste George Cables, du quintette de Nat Adderley, du quartette de Jackie McLean, du sextet de Wynton Marsalis, du quartette de Branford Marsalis, du duo Jay McShann-Jimmy Witherspoon et de deux ou trois shows de blues, auront été autant de moments valeureux.

Les déceptions

La déception fut au rendez-vous lors des spectacles en duo de Toshiko Akiyoshi et Lew Tabackin, de Richie Cole et Bobby Enriquez, du quartette de Bob Mover, de *Craig Harris And The Tailgaters* et de deux ou trois shows de blues.

Il y a eu les bons et les méchants. Voici maintenant la série du commerce, comme ça. Au premier chef, il y a eu le répertoire choisi par Sonny Rollins, le jeu « fadasse » de son batteur Tommy Campbell, et le volume de la batterie de Tony Williams qui lors de la première portion de son concert, ne nous a pas permis de goûter à leur juste valeur les solos de Bill Pierce au saxophone ténor et de Wallace Roney à la trompette.

Jusqu'ici on a parlé de tous les spectacles auxquels on a assisté, à une exception. De qui s'agit-il ? Du saxophoniste ténor... Illinois Jacquet ! De Jean-Baptiste Jacquet. De ce chef d'orchestre qui a ébloui une salle qui, chose rare au cours de ce Festival, l'a ovationné à plusieurs reprises alors que la première partie n'était pas encore achevée.

Les derniers des grands

Pendant deux heures et demie, celui qui demeure avec Buddy Tate le dernier des grands saxophonistes texans a séduit tout un chacun. À la tête de son *big band*, Illinois Jacquet a prouvé en un morceau seulement que la beauté propre au swing des Count Basie et consort est immortelle.

Interprétant quelques-uns des bijoux de l'époque swing, Jacquet et sa bande de gros matous pleins de tendresse ont déployé des nappes sonores si séduisantes et percutantes que j'ai sincèrement eu de la difficulté à m'en remettre. Tellement, qu'il fut très difficile de se concentrer, en deux minutes de répit seulement, au spectacle du *Liberation Music Orchestra* qui, samedi soir, a débuté au moment où Jacquet terminait. C'est une obligation morale qui incombe à chacun de se procurer le *Jacquet's Got It* sur étiquette *Atlantic*. Fait absolument écouter la manière Jacquet. Fait absolument entendre son *Blues From Louisiana*. Fait qu'il revienne l'année prochaine pour la 11^e édition du Festival.



Quelques-uns des membres du *Liberation Music Orchestra* que dirige le contrebassiste Charlie Haden, en arrière-plan sur la photo.

Moulin à musique itinérant pour les enfants tout l'été

Marie Laurier

LE MOULIN à musique se fait itinérant à compter d'aujourd'hui dans les parcs de la Ville de Montréal en présentant 24 fois dans autant de parcs un spectacle intitulé « À portée de la main » du 10 juillet au 17 août. Il s'agit d'un spectacle théâtral d'initiation à la musique destiné aux enfants. Une animation musicale avec trois personnages découvrant de mystérieux objets qui les émerveillent, au son du clavier, de la flûte et du violon.

Les représentations ont lieu les lundis, mardis, mercredis et jeudis à 10 h en commençant par celle de ce lundi au parc Ahuntsic. Pour horaire et renseignements supplémentaires : 279-7494.

À Notre-Dame

LA BASILIQUE Notre-Dame présente le jeudi 13 juillet à 19 h 45 un concert d'orgue avec Pierre Grandmaison, organiste titulaire des grandes orgues de la Basilique Notre-Dame. Il interprétera des oeuvres de Franck, Vienne et Messiaen.

Un orchestre en tournée

L'ORCHESTRE de chambre McGill dirigé par Alexander Brott fera une tournée de concerts en Belgique cet été. Le 19 juillet, il sera à Saint-

Hubert, Luxembourg, le 17 au Festival d'été de Bruxelles, le 18 au Festival d'été Mosan, enfin le 21 juillet au Festival Wallonie à Namur.

Québec en fête

APRÈS 21 ans, le Festival d'été international de Québec qui se déroule présentement jusqu'au 16 juillet est devenu un événement culturel majeur. Pendant ces 11 jours de musique pop, rock, jazz, classique et des spectacles de clowns, de funambules, de mimes et de théâtre, une brochette d'artistes démontrent leur talent et leur joie de vivre. Du Québec : Richard Séguin, Pierre Flynn, Céline Dion, Paparazzi, Madame, Daniel Deshaime, Marie-Denise Pelletier, Jim Corcoran et Uzeb ; de Belgique : Arno, Maurane et Viktor Lazlo ; de la République sud-africaine : Mahlahini et la Mahotella Queens ; de France : Maxime Leforestier et Geneviève Paris ; du Brésil : Gilberto Gil ; du Canada : K.D. Lang et Bruce Cockburn ; des Pays-Bas : The Nits ; des Antilles françaises : Kassav et du Zaïre : Ray Lema.

Les spectacles ont lieu au Grand théâtre de Québec, sur la scène Laurentide de la Place d'Youville, au Musée de la civilisation, au Pigeonnier, à la basilique, dans les jardins de l'Hôtel de Ville, à l'Hôtel Clarendon et bien sûr dans les bars, les restos, les rues et... dans le coeur de tous les Québécois bon teint.

Oratoire Saint-Joseph

LES PETITS Chanteurs du Mont-Royal sous la direction de Gilbert Patenaude chanteront à la messe le dimanche 16 juillet à la messe de 11 h et Raymond Daveluy donnera un concert d'orgue à 16 h ce même jour.

Concert-gala à Lanaudière

LUNDI prochain, le 17 juillet, aura lieu la grande soirée d'ouverture de l'amphithéâtre de Lanaudière à Joliette. Plus de 500 artistes seront sur scène dont des solistes venus des États-Unis, d'Europe, d'Union soviétique et du Canada. L'orchestre du festival sera dirigé par Simon Vekshtein, chef attiré du festival. Les chœurs classique Multi-voix de Montréal, le Choeur Lanaudière seront de la fête avec les solistes Carol Neblett, Vladimir Popov, Joseph Rouleau, Grégoire Legendre, Michèle Gaudreau et le pianiste Anton Kuerti.

Au parc Lafontaine

Dompierre séduit les enfants et leurs parents

Marie Laurier

LES CONCERTS au parc Lafontaine, qui ont lieu chaque dimanche après-midi cet été au Théâtre de Verdure du parc Lafontaine avec l'Orchestre Métropolitain, plaisent autant aux enfants qu'à leurs parents. Et le maître d'oeuvre, le compositeur et musicien François Dompierre, contribue pour beaucoup au succès de ces mini-concerts. C'est lui qui les conçoit, les dirige et les anime avec le talent de pédagogue qu'on lui connaît.

Ainsi hier après-midi, ce 3^e concert du parc se voulait une fête pour les enfants avec des oeuvres choisies pour frapper leur imagination et illustrer leur joie de vivre : la *Symphonie des jouets* de Léopold Mozart, avec la participation d'élèves de l'école Montarville de Saint-Bruno, suivi du célèbre *Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns, joliment expliqué et commenté par quatre jeunes comédiens de la troupe *Iniminimagino* —

Louise Lavoie, Christine Séguin, Joël Legendre et Dominic Philie — d'après un texte de Maryse Pelletier. Ce fut la pièce de résistance de ce concert dont on a dû reprendre une partie au violoncelle et aux pianos pour les besoins de la télévision, à la grande joie des 1.800 spectateurs assis dans les gradins et des quelques centaines d'autres qui se baladaient et piquaient dans le parc, sous une température idéale pour ce genre de détente estivale.

Les sept concerts de cette série sont retransmis chaque lundi jusqu'au 28 août à la télévision de Radio-Canada à 21 h. (relâche le 9 août et le concert du lundi 28 août a lieu à 20 h). Celui d'hier qui comportait aussi des extraits de *Casse-Noisette* et d'une oeuvre de François Dompierre sera télédiffusé le 24 juillet.

Dimanche prochain, François Dompierre sera de nouveau au pupitre de l'Orchestre Métropolitain avec son invitée, la pianiste Louise-Andrée Baril, dans un programme thématique intitulé *Itinéraire américain*.

La 103^e édition du Festival de Bayreuth

Le pèlerinage obligé de tout mélomane

Emmanuel Imatte
de l'Agence France Presse

BAYREUTH — La programmation du Festival de Bayreuth se caractérise cette année par l'absence d'innovations majeures, hormis la reprise de *Parsifal* en ouverture. Pourtant le voyage artistique à Bayreuth ne cesse de constituer le pèlerinage obligé de tout honnête mélomane.

Pour sa 103^e édition, le Festival de Bayreuth (25 juillet-28 août) présentera donc le *Parsifal* de Wolfgang Wagner, petit-fils du fondateur et directeur du festival, avec James Levine au pupitre. Puis *Lohengrin* dans une mise en scène du réalisateur ouest-allemand Werner Herzog avec Peter Schneider comme chef d'orchestre.

La Tétralogie 1989 est la même que celle de l'an passé (Daniel Barenboim et le metteur en scène allemand Harry Kupfer). Le festival s'achèvera avec *Tannhauser* mis en scène par Wolfgang Wagner et dirigé par Giuseppe Sinopoli.

Le Festival 89 n'entrera sans doute pas dans la légende comme celui du centenaire où Pierre Boulez et Patrice Chéreau ont présenté en 1966

une lecture quasi « révolutionnaire » de la Tétralogie. Mais quelle que soit la hardiesse de la programmation, le Festival de Bayreuth suscite un engouement croissant et se range dans le peloton de tête des rendez-vous lyriques internationaux.

Le Festival a été fondé en 1876 par Richard Wagner dans l'intention exclusive d'y représenter ses opéras. Le « cas Wagner », comme disait Nietzsche, est un cas unique dans l'histoire de la musique, car il soulève en même temps passion et rejet. D'ailleurs, la querelle sur Wagner ne présente aucun symptôme d'un prochain apaisement.

Wagner est né en 1813 d'un père secrétaire à la direction de la police de Leipzig qui mourra six mois plus tard. Sa veuve s'est remariée très vite avec Ludwig Geyer, peut-être l'authentique père de Richard.

Contrairement à Bach, Mozart et Schubert, les fées musicales ne se sont pas penchées sur le berceau de Richard Wagner qui se considérait d'abord comme un penseur, poète et théoricien. C'est par la suite que son génie créateur lui permettra de recourir à toutes les formes d'expression artistique et de mettre au point sa nouvelle conception de la musique.

Si ses 10 dernières années furent une apothéose où Wagner connut une gloire refusée en leur temps à Mozart et à Beethoven, il a passé le plus clair de sa vie à errer entre Leipzig, Magdebourg, Vienne, Prague, Berlin, Königsberg, Riga, Paris, Dresde, Zurich, Bordeaux, Berne, Venise.

Courtisan invétéré et tombeur assidu, Wagner s'attira l'indignation des ministres de son protecteur, le « roi fou », Louis II de Bavière, qui se résigna à éloigner de Munich son « sublime et divin ami ».

Wagner n'en continua pas moins à collectionner les maîtresses, choisies souvent parmi les épouses de ses amis et protecteurs, et à se lancer dans des transports amoureux que la morale du 19^e siècle finissant réprouvait.

En 1872 la première pierre du Festspielhaus est posée grâce à la détermination de Louis II de Bavière qui finance les travaux à Bayreuth, petit village de Franconie que rien ne prédisposait à une gloire mondiale et où repose aujourd'hui Richard Wagner, dans le jardin de sa villa *Wahnfried*.

Quatre ans plus tard, Hans Richter dirige la première représentation de l'Anneau du Nibelung devant l'empereur Guillaume I^{er}, mais le Festival s'achève avec une dette énorme.

L'histoire de Bayreuth prend une inflexion singulière lorsque Winifred

Wagner, épouse du fils de Richard, se place d'autorité à la direction du festival. Cette Anglaise naturalisée allemande, pétrie d'ultra-nationalisme et de conservatisme exarçé, comptait parmi ses protégés un certain Adolf Hitler, qui vint en 1923 pour la première fois à Bayreuth. Un an plus tard, Hitler est emprisonné pour sa tentative de putsch à Munich et, lorsqu'il réapparaît en 1925 à Bayreuth, le romancier anglais Hugh Walpole note : « Il venait d'être relâché de prison. Il avait l'air minable, sale, très efféminé, très nerveux. »

Devenu Fuehrer en 1933, Hitler assista tous les ans jusqu'en 1940, au Festival de Bayreuth.

Sur le plan musical, la main-mise de Winifred Wagner, nazie impénitente qui mourut en 1980 en déclarant : « Si aujourd'hui Hitler apparaissait sur le pas de ma porte, je serais si joyeuse, si heureuse, comme toujours », aura pour conséquence la rupture avec le prestigieux chef Toscanini.

Sur le plan de l'histoire de la musique et de celle du festival, la peste brune marqua de son sceau pour longtemps après la Seconde Guerre mondiale l'oeuvre de Wagner comme étant la quintessence de la « musique nazie », au même titre que la philosophie de Nietzsche porte encore les stigmates d'une lecture sélective par les Nazis.

Le festival s'ouvrira cette année par la 9^e *Symphonie* de Beethoven. Les représentations commenceront toutes à 16 h locales, sauf *L'Or du Rhin* une heure plus tard.

La tradition veut que les 1.500 privilégiés qui ont réussi à obtenir un billet d'entrée dans le Festspielhaus n'applaudissent pas le *Parsifal* en raison du caractère « sacré » de l'oeuvre mais au début du festival la Tétralogie ne souffrait pas non plus d'être saluée par les applaudissements, jugés trop philistins, du public. Pourtant, c'est bien à Bayreuth que les acclamations les plus longues de l'histoire du théâtre lyrique ont été enregistrées.

**DROGUES...
PAS BESOIN!**

Santé et
Services sociaux
Québec

MOZART *plus*

**11/12 juillet
19h30**

Charles Dutoit, chef
Pinchas Zukerman, violon

MOZART Marche, K 445
MOZART Divertimento, K 334
BRAHMS Concerto pour violon

12 juillet commandité par Sénateur E. Leo Kolber et Sandra Kolber

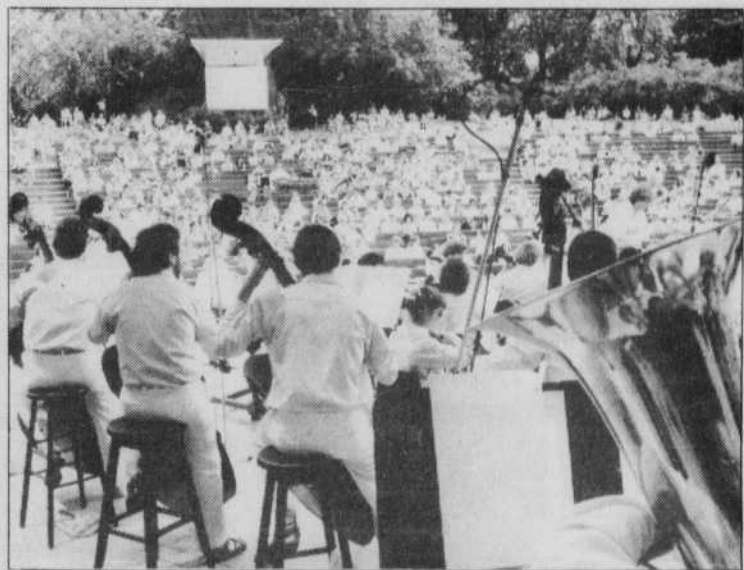
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

255, 165 et 85
Ticketron (+ 25), Place des Arts (+ 15)
Sièges réservés

Commanditaire du festival

POWER CORPORATION DU CANADA

Basilique Notre-Dame



Un rendez-vous musical chaque dimanche après-midi jusqu'au 27 août dans une atmosphère de détente au Théâtre de Verdure du Parc Lafontaine.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Karate Kid 3* 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 8 h, 10 h 15
ASTRE II: — *Ghostbusters 2* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
ASTRE III: — *Week-end at Bernie's* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
ASTRE IV: — *Great Balls of Fire* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
BERRI I: (288-2115) — *Karate Kid 3* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI II: — *Les Lavigneurs démenagent* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BERRI III: *S.O.S. Fantômes 2* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI IV: — *K-9* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 30
BERRI V: — *Fierro, l'été des secrets* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 15 — *Les aventures du Baron Munchausen* 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Field of Dreams* sem. 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *K-9* sem. 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — *Jésus de Montréal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
BROSSARD II: *Les Lavigneurs démenagent* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BROSSARD III: *S.O.S. Fantômes 2* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Great Balls of Fire* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 2: *K-9* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 7 h, 9 h 10

CARREFOUR LAVAL 3: *Jésus de Montréal* 12 h, 2 h 10, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 4: *Fierro, l'été des secrets* 2 h 25, 4 h 55 — *Les Lavigneurs démenagent* 12 h 40, 7 h 10, 9 h

CARREFOUR LAVAL 5: *Week-end at Bernie's* 12 h 50, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 6: *Ghostbusters 2* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Ghostbusters 2* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mt — *Jésus de Montréal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mt — *Great Balls of Fire* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40

CINÉMA JEAN-TALON: Mt — *Batman* sem. 6 h 30, 9 h 15

CINÉMA OMÉGA 1: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 2: — *Cimetière vivant* 1 h 15, 3 h 25, 5 h 35, 7 h 45, 9 h 50

CINÉMA DE PARIS: 886 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Sweet Lorraine* tous les soirs 19 h 15, 21 h 15

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) — *Relache* jusqu'au 2 août

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Ghostbusters 2* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Ghostbusters 2* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Do the Right Thing* 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20

CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Karate Kid 3* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15

CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Week-end at Bernie's* 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10

CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Great Balls of Fire* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Cinéma V - 1: Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Dead Poets Society* 1 h 15, 4 h 05, 6 h 55, 9 h 40

CINÉMA V - 2: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 3: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 4: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 5: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 6: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 7: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 8: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 9: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 10: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 11: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 12: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 13: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 14: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 15: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 16: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 17: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 18: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 19: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 20: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 21: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 22: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 23: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 24: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 25: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 26: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 27: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 28: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 29: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 30: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 31: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 32: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 33: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 34: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 35: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 36: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 37: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 38: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 39: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 40: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 41: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 42: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉMA V - 43: *Indiana Jones: The Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Mississippi Burning* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — *The Adventure of Baron Munchausen* 1 h 10, 4 h 10, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX III: — *Dans le ventre du dragon* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — *Liaisons dangereuses* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX V: — *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — *La petite voleuse* 1 h, 3 h, 5 h 30, 7 h 40, 9 h 50
CINÉPLEX VII: — *Outside Chance of Maximilian* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX VIII: — *Camille Claudel* 1 h 30, 4 h 45, 8 h 15
CINÉPLEX IX: — *Dangerous Liaisons* 1 h 20, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 35

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Mort d'un commis voyageur* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Scandale* 12 h 45, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — *S.O.S. Fantômes 2* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Promis juré* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — *Relache* jusqu'au 1er août

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (849-3878) — *La bête humaine* 20 h 30

CRÉMAZIE: (388-4210) — *S.O.S. Fantômes 2* sem. 7 h 25, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — *Jésus de Montréal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

DAUPHIN II: *Liaisons dangereuses* sem. 7 h 30, 9 h 45

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Ghostbusters 2* sem. 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 2: *Karate Kid 3* sem. 7 h 05, 9 h 20

DORVAL I: (631-8586) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

DORVAL II: *Lethal Weapon 2* 1 h 15, 4 h, 6 h 50, 9 h 30

DORVAL III: *Honey I've Shrank the Kids* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

DORVAL IV: — *Dead Poets Society* 12 h 45, 3 h 45, 6 h 35, 9 h 20

DU PARC 1: (844-9470) — *Dead Poets Society* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30

DU PARC 2: — *Indiana Jones: the Last Crusade* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35

DU PARC 3: — *Star Trek V: The Final Frontier* 12 h 10, 2 h 25, 4 h 40, 6 h 55, 9 h 20

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

DU PLATEAU 2: — *Cimetière vivant* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Star Trek V: The Final Frontier* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 20

FAIRVIEW II: — *Batman* 1 h 15, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Karate Kid 3* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Week-end at Bernie's* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Do the Right Thing* 2 h, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Scandale* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 20

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *Greenfield I:* (671-6129) — *Batman* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30

GREENFIELD 2: — *Indiana Jones and the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

GREENFIELD 3: — *Lethal Weapon 2* 12 h 45, 3 h 45, 6 h 40, 9 h 20

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vertige* lun. au dim. 10 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 20 h 30, 21 h 30 — *Speed* lun. au dim. 12 h 30, 18 h 30

IMPERIAL: (288-7102) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 1 h, 4 h, 6 h 50, 9 h 35

LAVAL II: — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h, 9 h 10

LAVAL III: — *Star Trek V: The Final Frontier* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 45

LAVAL IV: — *Société des poètes disparus* 1 h, 4 h 10, 6 h 30, 9 h 10

LAVAL V: — *Batman* 1 h 10, 3 h 50, 7 h, 9 h 40

LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Karate Kid 3* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 10, 9 h 20

LAVAL 2000 2: *S.O.S. Fantômes 2* 1 h, 3 h 05, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35

LOEW'S I: (861-7437) — *Star Trek V: The Final Frontier* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 35

LOEW'S II: — *Batman* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 35

LOEW'S III: — *Dead Poets Society* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S IV: — *Batman* 12 h 15, 3 h, 5 h 45, 8 h 30

LOEW'S V: — *Roadhouse* 1 h 30, 4 h, 6 h 35, 9 h 10

OUIMETOSCOPE: (525-8609) — Salle 1: *Le piège de Vénus* 19 h 15 — *Orange mécanique* 21 h 15 — salle 2: *Lolita* 19 h — *Femmes au bord de la crise de nerfs* 21 h 40 — Salle 3: *À nous la liberté* 19 h 30

PARADIS I: (354-3110) — *Karate Kid 3* 1 h, 3 h 20, 5 h 40, 8 h, 10 h 15

PARADIS II: — *S.O.S. Fantômes 2* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

PARADIS III: — *K-9* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20

PARIS I: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARIS II: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARIS III: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARIS IV: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARIS V: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARIS VI: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARIS VII: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARIS VIII: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARIS IX: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARIS X: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PARIS XI: (866-3856) — *Chérie, j'ai réduit les enfants* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9

SPORTS



Steffi Graf et Boris Becker ont fait hier la fierté de l'Allemagne de l'Ouest avec leur victoire commune à Wimbledon.

Graf n'a laissé aucune chance à Navratilova

Christian Collin
de l'Agence France-Presse

LONDRES — Deuxième victoire consécutive pour Steffi Graf sur le gazon anglais. L'Allemande de l'Ouest, qui vient d'avoir 20 ans, s'est adjugée le titre de Wimbledon en battant, en finale hier, comme l'an dernier, l'Américaine Martina Navratilova, en trois sets 6-2, 6-7 (1-7), 6-1 après une heure et 32 minutes de jeu.

Graf, qui avait réussi le Grand Chelem en 1988, a ainsi remporté un septième titre majeur (deux en Australie, deux en France, deux à Wimbledon et un aux États-Unis) qui lui a rapporté, hier la somme de \$263,340. Mais elle a surtout renoué avec la

victoire, un mois après sa surprenante défaite en finale des Internationaux de France contre l'Espagnole Arantxa Sanchez. Il est vrai que ce jour-là, la championne du monde était malade.

En pleine possession de ses moyens, Graf n'a, cette fois, laissé aucune chance à Navratilova qui tentait encore, à l'âge de 32 ans, de gagner un neuvième titre à Wimbledon. Mais l'Américaine a de nouveau échoué, vaincue en toute logique par une joueuse plus puissante et plus rapide sur le court.

Graf a été souveraine au cours de la première manche. Elle l'a dominée de bout en bout avec deux bris, face à une joueuse servant plutôt mal.

La physionomie du match devait

changer radicalement dans le deuxième set. Navratilova a beaucoup mieux servi. Ses volées ont été plus tranchantes après des approches bien travaillées sur le revers de l'Allemande, le coup sur lequel elle est la plus vulnérable.

En même temps, Graf a été moins agressive dans la lance et l'Américaine s'est détachée 4-1 puis 5-2. Mais, très concentrée, la tenante du titre ne s'est pas énervée et avec un passing de coup droit imparable, elle a annulé le bris adverse dans le neuvième jeu avant de revenir à 5-5.

Graf a alors donné l'impression d'avoir fait le plus dur face à une joueuse quelque peu déconcentrée. Mais Navratilova est une championne de caractère. Elle a négocié parfaitement le bris d'égalité qui a

Un doublé ouest-allemand de Graf et Becker à Wimbledon

Christian Collin
de l'Agence France-Presse

LONDRES — Boris Becker tient sa revanche. Vaincu l'an passé en finale par le Suédois Stefan Edberg, l'Allemand de l'Ouest a détrôné ce même joueur, hier, sous un ciel menaçant, par le pointage sans appel de 6-0, 7-6 (7-1) et 6-4, pour conquérir à 21 ans un troisième titre de Wimbledon.

Becker, qui s'était révélé en gagnant son premier titre en 1985 avant de le conserver l'année suivante, a ainsi renoué avec le succès sur le gazon anglais. Vainqueur d'un rien la veille contre le Tchèque Ivan Lendl (en cinq sets), il a survolé cette finale 1989 en deux heures et 12 minutes seulement contre un adversaire inférieur à sa réputation.

Ce tournoi de Wimbledon s'est ainsi terminé en apothéose pour le tennis ouest-allemand. Car avant le triomphe de Becker, sa compatriote Steffi Graf avait conservé le titre du simple dames aux dépens de l'Américaine Martina Navratilova dans une finale reportée de 24 heures à cause de la pluie. C'est la première fois depuis 1937 qu'un tel doublé est

accompli par l'Allemagne dans un tournoi du Grand Chelem. Cette année-là, Hilde Sperling, en simple dames, et Henner Henkl, en simple messieurs, avaient été les lauréats aux Internationaux de France à Roland-Garros.

Pour conquérir le titre de Wimbledon, Becker, avec son gros service, une volée solide et un retour de service efficace, a pris un départ tonitruant. Il s'est adjugé le premier set en 22 minutes seulement sans perdre un jeu face à un joueur désemparé et bien malheureux dans ses tentatives au filet.

Néanmoins, Edberg a retrouvé une partie de ses moyens dans la deuxième manche. Après avoir écarté une balle de bris tôt dans le set, il s'est trouvé en possession de trois balles de set (0-40) au 12e jeu. Or, il a laissé échapper ces occasions en alignant trois erreurs grossières à la volée.

Il n'en fallait pas plus à Becker pour reprendre la direction du jeu. L'Allemand a ainsi été étonnant dans le bris d'égalité qu'il a conquis sans la moindre émotion avec une sûreté qui a sans doute porté un coup fatal au Suédois.

Le jeu s'est certes stabilisé dans le troisième set. Les deux joueurs ont eu des occasions de faire la différence. Becker a finalement trouvé l'ouverture dans le neuvième jeu. Edberg est bien revenu de 0-40 à 40-40 mais sur la quatrième balle de bris offerte avec une volée de revers dehors, il a cédé son service sur une double faute.

En pleine confiance, Becker, concentré à l'extrême, n'a pas laissé passer cette occasion de conclure sur son engagement. Il a obtenu son troisième titre sur la première balle de match, provoquant la faute adverse avec la puissance de son engagement.

Jamais personne n'aurait pu imaginer un succès aussi rapide de Becker, d'autant qu'Edberg s'était montré impressionnant tout au long du tournoi. Il avait triomphé notamment en demi-finales de l'Américain John McEnroe dans un style sub-

lime. Mais comme à Paris où, voici un mois, il avait chuté d'un rien sur le dernier obstacle (le jeune Américain Michael Chang) en finale de Roland-Garros, il a craqué à Wimbledon, beaucoup plus nettement cette fois.

■ Le Suédois Niclas Kulti, tête de série numéro un, a conquis le titre junior masculin en battant l'Australien Todd Woodbridge (no 2) en deux sets, 6-4, 6-3.

Chez les jeunes filles, la Tchèque Andrea Strnadova, qui n'a jamais joué sur le circuit féminin, a créé la surprise en battant en finale l'Américaine Meredith McGrath (18 ans) en deux sets 6-2, 6-3.

■ Les Tchecoslovaques Jana Novotna et Helena Sukova, têtes de série numéro trois, ont surclassé les Soviétiques Larisa Savchenko et Natalia Zvereva (nos 2), battues en deux sets 6-1, 6-2, hier en finale du double dames.

■ L'Australien John Fitzgerald et le Suédois Anders Jarryd, finalistes l'an dernier et têtes de série numéro trois, ont remporté pour la première fois, hier, le titre du double messieurs en battant en finale les Américains Rick Leach et Jim Pugh (nos 1), en quatre sets 3-6, 7-6 (7-4), 6-4 et 7-6 (7-4).

■ Boris Becker a franchi hier le cap des cinq millions de dollars de gains. Sa victoire sur Edberg lui a rapporté \$292,600. Il totalise maintenant exactement \$5,180,384 de gains sur les courts de tennis. Edberg a obtenu pour sa part un chèque de \$146,300. Son total de gains dans sa carrière est de \$5,597,694.

Steffi Graf a elle aussi franchi un cap, celui des quatre millions de dollars. Avec \$263,340 en simple hier et \$5,505 en double, elle a gagné au total dans sa carrière la somme de \$4,192,289.

Becker, Edberg et Graf sont loin derrière l'Américaine Martina Navratilova qui, avec \$131,670 en simple et \$11,456 en double, a gagné dans sa carrière \$14,474,275. C'est un record mondial, joueurs et joueuses confondus. Il est vrai que Navratilova est professionnelle depuis 1975.

Langston s'affirme aussi comme frappeur

Michel Lajeunesse
de la Presse canadienne

HOUSTON — Mark Langston aime le baseball de la Ligue nationale de plus en plus. Bien sûr, il peut y montrer son savoir faire au monticule, mais il peut également s'affirmer comme frappeur et il semble y prendre goût.

Devant 28,221 spectateurs hier à l'Astrodome, Langston a limité les Astros de Houston à cinq coups sûrs en huit manches de travail, a obtenu un simple et un double et il a produit deux points en trois présences à la plaque pour conduire les Expos à une victoire de 6-1. Et Langston a obtenu son simple en frappant de la gauche, et son double en s'élançant de la droite.

Langston a donc porté sa fiche à six victoires contre deux revers depuis qu'il est avec les Expos. Il a retiré neuf frappeurs sur des prises.

Hubie Brooks et Mike Aldrete ont bouclé des circuits consécutifs contre le perdant Mike Scott (14-5), qui

n'a lancé que pendant trois manches. Les Expos se retrouvent donc avec un dossier de 49-38 à la pause du match des étoiles. Ils ont totalisé 15 coups sûrs contre les quatre lanceurs utilisés par les Astros.

Le partant Mike Scott a toujours été très coriace contre les Expos. Il ne leur avait pas accordé de circuit au cours des deux dernières saisons, mais ils lui en ont déjà arraché trois cette saison.

Et deux de ces circuits ont été frappés de façon consécutive en deuxième manche.

Brooks a d'abordannonné son sixième coup de quatre buts pour entreprendre les hostilités et, quelques instants plus tard, Aldrete expédiait la balle par-dessus la clôture de droite pour son premier circuit de la saison.

Scott, qui a le plus de victoires dans la Ligue nationale, soit 14, s'est étiré un muscle à la cuisse gauche dans cette manche et ne s'est pas présenté au bâton en fin de troisième. Il a cédé sa place au gaucher Dan Schatzeder, qui n'a guère connu

plus de succès.

L'ancien des Expos a donné un premier point en quatrième à la suite d'un double de Nelson Santovenia, un roulant au champ intérieur et un amorti parfait de Dave Martinez. Et Schatz a été malmené en cinquième.

Il a d'abord accordé un double un peu chanceux à Aldrete quand le voltigeur de gauche Billy Hatcher a perdu la balle dans les réflecteurs. Ont suivi des simples à Tim Wallach et Santovenia, celui-là bon pour un point. Langston a ajouté l'insulte à l'injure avec son double dans la droite, un coup qui a bondi par-dessus la clôture après avoir atterri sur la piste d'avertissement. Langston portait ainsi la marque 5-0.

Les Astros ont finalement arraché

un point à Langston en fin de cinquième. Rafael Ramirez a atteint le premier coussin après un mauvais lancer quand il avait fendu l'air pour la troisième fois. Après un simple de Greg Gross, il a été poussé au marbre par le simple de Billy Hatcher. Langston avait blanchi ses adversaires pendant 13 manches et deux tiers avant d'accorder ce point.

En huitième, Langston a produit son deuxième point avec un ballon au centre. Spike Owen avait entrepris la manche avec un triple et a marqué de façon spectaculaire. Craig Biggio bloquait le marbre, mais Owen n'a jamais hésité un seul instant. Il a bousculé le receveur et les deux hommes sont tombés au sol. Owen a ensuite rampé jusqu'à la plaque avant de s'effondrer.

MONTREAL					HOUSTON				
pb	p	cs	pp	pp	pb	p	cs	pp	pp
DHrinc cc	4	0	1	1	BHatchr cc	3	0	1	1
Foley 2b	5	0	0	0	Young cc	3	0	0	0
Gelorg 1b	4	0	2	0	Doran 2b	3	0	1	0
Brooks db	5	1	1	1	GDavis 1b	4	0	0	0
Aldrete cc	2	2	2	1	Caminitt 3b	4	0	1	0
ONixon cc	2	0	0	0	Ramirz cc	4	1	1	0
Wallach 3b	5	1	2	0	Davidson cd	3	0	0	0
Santoven r	5	1	3	1	Puhl fs	1	0	0	0
Owen ac	3	1	2	0	Biggio r	4	0	0	0
Hudler cc	1	0	0	0	Scott l	0	0	0	0
Langstn l	3	0	2	2	Yelding fs	1	0	1	0
Burke l	0	0	0	0	Schtzdr l	0	0	0	0
					GGross fs	1	0	1	0
					Knepper l	0	0	0	0
					Trevino fs	1	0	0	0
					Andersen l	0	0	0	0

Totaux 39 6 15 6					Totaux 32 1 6 1				
Montreal	020	120	010	—6	Montreal	000	010	000	—1
E-Schtzdr: DJ—Houston 2, L58—Montreal 11, Houston 7, 2B—Santovenia 2, Aldrete, Longston, Caminiti, 3B—Owen, C—Brooks (6), Aldrete (1), BV—Yelding (4), S—DaMartinez, SF—Langston.									
ML	CS	P	PM	BB	RS				
Langston G,6-2	8	5	1	1	3	9			
Burke	1	1	0	0	0	0			
Montreal									
Scott P,14-5	3	5	2	2	1	4			
Schtzdr	2	5	3	3	1	0			
Knepper	2	1	0	0	0	0			
Andersen	2	4	1	1	0	1			
T—3.02. A—28,221.									

La tension monte...

Michel Lajeunesse
de la Presse canadienne

HOUSTON — Les Expos de Montréal veulent à tout prix gagner le championnat de la section Est de la Ligue nationale et ils ont fait un pas dans la bonne direction en bouclant la première moitié du calendrier au premier rang de leur section.

Le directeur général David Dombrowski a tout fait pour aller chercher les joueurs susceptibles de combler les vides. C'est maintenant aux joueurs à produire et ils le savent. On les sent même plus tendus à mesure que la saison progresse.

« Quand un joueur ne pense qu'à lui-même, quand un lanceur ne songe qu'à ses propres statistiques, il ressent une certaine pression, c'est certain, a dit Buck Rodgers. Mais ce n'est pas ce qui se passe ici. La tension ici vient du fait que les joueurs veulent gagner. Tous les gars veulent bien faire pour ne pas laisser tomber leurs coéquipiers. Tous les joueurs attendent beaucoup de leurs coéquipiers et d'eux-même. Cela fait toute la différence. »

Rodgers croit que les Expos peuvent gagner cette saison et les joueurs le pensent également.

« Oui, certains gars sont tendus au sein de cette équipe et certains jouent avec grande intensité. Je pense qu'on ne peut pas jouer avec plus d'intensité que Tim Wallach par exemple. Je ne pense pas qu'il y ait des gars dans le baseball qui veulent autant gagner que Hubie Brooks ou Andres Galarraga, mais ils ne le montrent pas de la même façon. Un gars comme Rex Hudler en tremble quand il est sur terrain tellement il veut gagner. »

Pour Rodgers, certains joueurs ont représenté d'agréables surprises depuis le début de la saison. Pour lui la plus grande surprise demeure le releveur Tim Burke.

« Oui, je dois dire que Burke est sans doute la surprise la plus agréable. L'an dernier, il a protégé 18 victoires pendant toute la saison. Il a déjà 17 sauvetages cette saison. Et ce fut un plaisir de voir évoluer Spike Owen. Il a fait tellement bien autant en attaque qu'en défensive. Les seules véritables déceptions ont été Joe Hesketh, Kevin Gross, parce qu'on pensait qu'il allait faire un peu mieux, et Pascual Perez qui a connu un début bien difficile. »

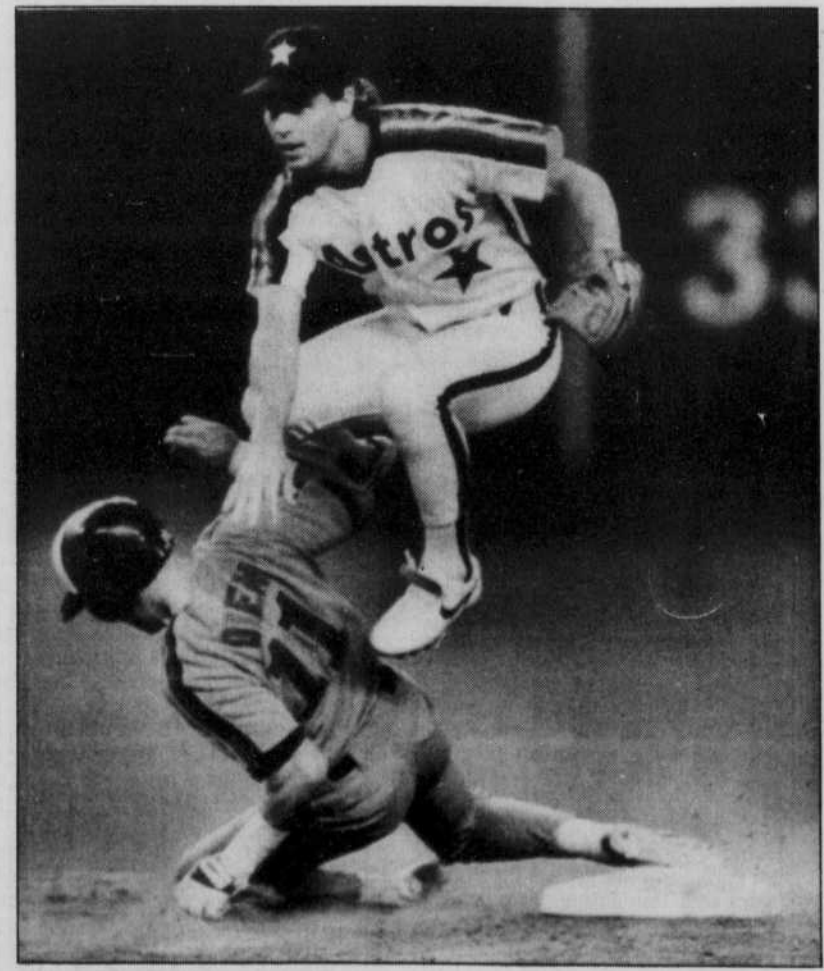
Par contre, Rodgers a admis que certains autres lanceurs avaient fait mieux que prévu.

« Dennis Martinez et Bryn Smith ont mieux fait que prévu, a-t-il dit. Nous nous attendions à de bonnes saisons de leur part, mais ils ont fait encore mieux. »

Par ailleurs, Rodgers a retenu deux matches qui ont eu une importance particulière jusqu'à présent cette saison.

« A toutes les semaines, il y a un match plus important que les autres pour toutes les équipes, c'est comme cela que le baseball fonctionne, a dit Rodgers. Mais il y a deux matches que je retiens : celui de la bagarre générale ici à Houston. On a alors mis beaucoup de choses au point... Et il y a le match du 20 juin à New York quand nous avons comblé un déficit de 5-0 pour finalement l'emporter. Nous avons même balayé la série suivante à Chicago. »

Mais la saison est longue et il y aura d'autres matches importants. Buck Rodgers le sait trop bien.



Le joueur de deuxième but Bill Doran, des Astros, avait tout intérêt à laisser le passage libre à Spike Owen, des Expos, à la quatrième manche.

Le GP de France à Prost

Patrice Burchkalter
de l'Agence France-Presse

LE CASTELLET — Alain Prost a clôturé un week-end fou en remportant le Grand Prix de France de Formule Un, hier, sur le circuit Paul-Ricard au Castellet dans le sud de la France.

Vendredi matin, le Français annonçait son départ de l'écurie Marlboro McLaren-Honda à la fin de la saison. Samedi après-midi, il enlevait la position de tête. Et pour couronner une réussite fantastique, le Brésilien Ayrton Senna, son coéquipier et principal rival dans la course au titre, abandonnait une centaine de mètres seulement après le départ.

« Une victoire importante car elle se traduit par un 9-0 dans mon duel contre Senna », reconnaissait Prost.

Cette victoire facile de Prost,

le Français la devait sans doute à l'accident survenu à un Brésilien, Mauricio Gugelmin (Leyton House), au premier virage.

Mais l'accident n'était pas une aubaine pour Prost uniquement. L'Italien Riccardo Patrese (Williams-Renault) allait lui aussi en profiter. En panne dans le tour de chauffe, la nouvelle procédure de départ lui permettait de prendre la voiture de réserve de... Thierry Boutsen, participant au deuxième départ et s'offrir son troisième podium en trois courses.

Prost, Mansell et Patrese, derrière le trio d'anciens, la « classe biberon » s'offrait le luxe de se mettre en évidence. Quelques victimes ayant été victimes d'ennuis, écartées de la course même, Senna, Berger, Alessandro Nannini (Benetton Ford) et Boutsen, les jeunes pouvaient étaler l'étendue de leurs qualités.

BASEBALL

Ligue nationale

Vendredi
Los Angeles 4, Chicago 6
Cincinnati 1, New York 7
San Diego 0, Pittsburgh 3
Philadelphie 3, Atlanta 5
Montreal 11, Houston 8
San Fran. 4, St. Louis 6

Samedi
Cincinnati 3, New York 8
Montreal 2, Houston 3
Los Angeles 8, Chicago 2
San Diego 2, Pittsburgh 0

Aujourd'hui
Aucun match

Ligue américaine
Vendredi
Toronto 6, Detroit 4
New York 4, Boston 6
Baltimore 4, Milwaukee 6
Chicago 2, Kansas City 4
Cleveland 4, Seattle 3 12m

Les frappeurs
Match d'hier non inclus

	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete.....	91	18	9	0	196
Brooks.....	306	82	38	5	268
Figuerald.....	144	36	22	2	252
Foley.....	230	56	25	5	243
Galarraga.....	298	78	52	11	262
Garcia.....	115	28	11	1	243
Hudler.....	77	22	8	4	286
Johnson.....	57	13	11	1	228
Martinez.....	186	53	16	3	285
Nixon.....	179	41	18	0	229
Noboa.....	10	2	0	0	200
Owen.....	249	59	25	4	237
Pevay.....	41	9	3	0	220
Raines.....	255	76	44	4	298
San'vénia.....	144	37	13	2	257
Wallach.....	310	84	39	5	271

Buts volés: Nixon 27; Raines 18; Hudler 11; Martinez 9; Galarraga 7; Brooks 5; Garcia 4; Wallach 3; Fitzgerald, Foley, Owen, Santovenia 2, Aldrete 1.

Les lanceurs

	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke.....	5-1	50.0	16	33	2.88
Frey.....	2-0	15.2	3	11	1.73
Gardner.....	0-1	5.2	3	4	4.89
Gideon.....	0-0	4.2	1	2	1.83
Gross.....	7-8	119.2	65	89	4.93
Hesketh.....	5-2	25.2	22	17	7.73
Langston.....	5-2	62.2	15	62	2.16
McGaffigan.....	5-1	130.1	41	67	2.83
McGaffigan.....	1-4	48.1	20	34	2.83
Perez.....	4-9	104.0	50	80	4.33
S.B. Smith.....	8-3	119.2	29	64	2.18

Victoires préservées: Burke 17; Hesketh, McGaffigan 2.

Philadelphia 3, Atlanta 4 San Fran. 8, St. Louis 5	Minnesota 2, Californie 5 Texas 6, Oakland 3
Hier	Samedi
Cincinnati 3, New York 6 San Diego 5, Pittsburgh 3 Phil'phie 4, Atlanta 3 13m San Fran. 4, St-Louis 6 L.A. 4, Chicago 11	New York 7, Boston 5 Texas 5, Oakland 4 10m Minnesota 1, Californie 4 Toronto 8, Detroit 3 Chicago 3, Kansas City 4 Baltimore 5, Milwaukee 2 Cleveland 3, Seattle 4
Montreal 6 , Houston 1	
Aujourd'hui Aucun match	Hier
	New York 5, Boston 10 Toronto 2, Detroit 0 Baltimore 2, Milwaukee 7 Chicago 4, Kansas City 5 Texas 1, Oakland 7 Cleveland 0, Seattle 8 Minnesota 3, Californie 5
Ligue américaine	Aujourd'hui
Vendredi	Aucun match
Toronto 6, Detroit 4 New York 4, Boston 6 Baltimore 4, Milwaukee 6 Chicago 2, Kansas City 4 Cie'land 4, Seattle 3 12m	

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Benoît LauzièreRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Michel LefèvreDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeur adjoint:
Guy DeshaiesDirecteur des
services administratifs:
Gabriel Hudon

Après le revirement de la FIIQ

Le moyen de ne pas perdre trop bêtement la face ?

CNFIRMÉ vendredi, le refus des membres de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec n'est pas un cas unique dans les annales syndicales.

On n'aura pas oublié que, l'été dernier, plusieurs milliers d'employés de Bell Canada avaient, et à deux reprises, désavoué les termes d'un accord intervenu à la table de négociation.

Pourtant, les trois propositions successivement faites par Bell ne différaient pas substantiellement les unes des autres. En fait, en pareils cas, la reprise des négociations vise surtout à permettre aux parties de se retrouver dans les bras l'une de l'autre sans qu'aucune ne perde trop bêtement la face.

S'agissant des infirmières, on a dit que le désaveu des membres démontre que les dirigeantes de la FIIQ, après avoir perdu contact avec « la base », s'étaient aventurées trop loin sur un terrain où le gros de la troupe a refusé de les suivre.

Ce n'est pas faux. Mais on aurait tort de transformer en reproche ce qui n'est qu'une constatation. La négociation est essentiellement un processus à travers lequel les parties cheminent vers le point exact où les courbes de leurs intérêts respectifs se croiseront. Dans cette démarche, il est normal que les personnes qui sont au cœur de l'action en arrivent à une perception plus juste des intentions de leurs vis-à-vis, ainsi qu'une appréciation plus réaliste de la conjoncture d'ensemble, y compris l'état de l'opinion.

Tout en haut de la pyramide syndicale des infirmières, l'unanimité était faite. On avait obtenu « gain de cause » en regard des priorités mises de l'avant. L'entente, dont on était « fière », comportait des « gains substantiels », obtenus « avec l'appui important de la population », qui redonnerait à la profession ses « lettres de noblesse ». (Tous les mots entre guillemets sont tirés d'un communiqué diffusé par l'exécutif de la FIIQ le 22 juin.) Cela était, et reste encore, vrai.

Et pourtant, quelques heures plus tard, le conseil de la Fédération, réunissant 600 délégués, se montrait plutôt réticent. Quant aux assemblées locales, informées par des dirigeantes un peu secouées et à partir d'un document beaucoup plus sobre de ton, on en connaît le résultat. Comme quoi il faut du temps et de la patience pour refroidir une chaudière chauffée à blanc.

Le vote des infirmières n'en laisse pas moins les deux parties devant des choix malaisés.

Négociera... négociera pas... Bien sûr, on négociera. Il n'y a pas vraiment d'alternative. Reste à savoir quand et sur quoi.

Pour le conseil fédéral de la FIIQ, les 18 et 19 juillet à Québec, le choix d'une stratégie sera crucial. Réactivera-t-on les moyens de pression qu'on a laissés tomber ? Compte tenu du jugement porté par le Conseil des services essentiels sur la nature de ces moyens de pression, assimilables à une « action concertée », et compte tenu des fermetures de lits pour la période d'été dans les hôpitaux, la FIIQ ne peut relancer sa grève perlée sans s'être résignée à voir l'entente négociée se transformer en règlement imposé, non sans avoir subi les foudres de la loi 160, véritable massue dont le gouvernement dispose pour ramener les infirmières à résipiscence.

Pour le gouvernement, le dilemme n'est pas tellement d'utiliser ou non les « grands moyens » si la santé de la population l'exige. Sa responsabilité là-dessus est claire.

Le dilemme porte sur le contenu même de l'entente. Le Conseil du trésor, répète M. Daniel Johnson, a tout mis ce qu'il avait à mettre. Mais il y a plus grave. Les dernières propositions faites à la FIIQ, outre d'offrir aux infirmières les « gains substantiels » que l'on sait, avait l'inevitable avantage pour le gouvernement de paraître laisser intacte la norme du 4 % qui est à la base même de sa stratégie pour l'année 1989.

« Laisser intacte » ? Les guillemets s'imposent. Car la proposition rejetée comporte pour les infirmières des hausses réelles qui ne sont pas inférieures à 4,7 %, mais qui atteignent pour plusieurs d'entre elles les 8,3 %, 11 %, 15,6 % et même, exceptionnellement, les 21,3 % pour la seule année 1989. Tout cela doit former une masse assez rondelette à l'intérieur de laquelle des aménagements sont peut-être possibles.

Quant au « repositionnement » de l'infirmière, il doit débuter en janvier 1990, en même temps que les autres groupes qui profiteront d'un nouveau rangement à la suite d'une négociation dont le point culminant pourrait survenir assez tôt à l'automne. Les membres de la FIIQ, à qui le gouvernement vient de donner des arrhes témoignaient de sa bonne volonté à cet égard, auraient tort de presser les choses, au risque de retourner l'opinion contre elles.

— JEAN FRANCOEUR

La « maison » de l'Est

Une autre partie de corde raide pour M. Gorbatchev

APRÈS avoir exhorté les Français et les autres membres du Conseil de l'Europe à édifier la « maison commune européenne », M. Gorbatchev s'est efforcé, au cours du sommet du pacte de Varsovie réuni à Budapest, de replâtrer les inquiétantes lézardes apparues dans ce qui était depuis quarante ans une maison commune un peu trop exemplaire : l'alliance des pays de l'Est.

Pour le dirigeant soviétique, ce sommet s'annonçait plus difficile que l'aimable rencontre de Paris, et pas seulement parce que l'hôte en est le plus sinistre dictateur du vieux continent. La perestroïka est traduite en Europe de l'Est par une évolution de plus en plus divergente, certains pays, comme la Hongrie et la Pologne, s'orientent vers la démocratie parlementaire, tous les autres s'accrochant, à des degrés divers, à des structures plus ou moins mal acceptées par la population, mais qui paraissent de toute manière périmées face au vent moscovite.

Face à cette évolution, M. Gorbatchev a une double attitude. En dénonçant à Strasbourg tout recours à la force non seulement entre les deux alliances européennes, mais aussi à l'intérieur de chacune d'entre elles, il répudie la « doctrine Brejnev » par laquelle ses prédécesseurs justifiaient l'écrasement du « printemps » de Prague en 1968.

L'engagement vaut ce qu'il vaut (il n'y aura ja-

mais garantie absolue), mais il confirme le « profil bas » adopté depuis quelques années par Moscou à l'égard de toutes les évolutions dans le monde communiste, les bonnes comme les mauvaises : la bienveillance manifestée à l'égard de la Hongrie et de la Pologne a pour corollaire la tolérance manifestée envers le conservatisme est-allemand ou tchécoslovaque, et même envers les tragédies roumaine ou chinoise.

Parallèlement, les risques de déstabilisation de l'empire soviétique et le rôle que pourrait jouer dans cette évolution le monde extérieur figurent très officiellement maintenant dans les préoccupations. M. Gorbatchev s'en est ouvert à plusieurs reprises à ses interlocuteurs français, moins à leur intention qu'à celle des États-Unis, à la veille du voyage de M. Bush en Pologne et en Hongrie.

L'appel lancé par le président américain à une évacuation totale de la Pologne par les troupes soviétiques a été d'autant plus vivement critiqué à Moscou que c'est dans ce pays que les réductions unilatérales annoncées sont les plus faibles.

Tolérance mais vigilance, perestroïka mais diplomatie, c'est à une autre partie de corde raide que se livre M. Gorbatchev dans son empire est-européen. Celle-là non plus n'est pas gagnée d'avance.

LE MONDE

Cataplasme sur bloc de béton

LIBRE
OPINION

MARC BELVA

LA PAUVRE cité montréalaise, soumise à l'action de trois gouvernements distincts, se voit envahie de toutes parts. Quiconque a voyagé dans les limites de Montréal lors de la belle saison en est parfaitement conscient. Les travaux de voirie sont effectués à qui mieux-mieux, sans planification, sans aucune coordination entre les organismes concernés, sans considération pour l'usager des routes, bref une gabegie de grande envergure.

La chose est d'autant plus sérieuse que de tels problèmes sont inconnus dans d'autres grandes villes, notamment à Toronto. Lorsque des travaux ont lieu dans la Ville-Reine, les sorties qui précèdent le lieu touché portent de gigantesques pancartes : sortie Machin fermée. Pour la rue Truc, prendre la sortie Chose. Inexplicablement, rien de tel ici.

Quelques kilomètres avant un barrage, des balises aveuglantes dissimulent une pancarte invisible : autoroute fermée à X kilomètres (le chiffre est illisible dans 90 % des cas). Les travaux sont signalés par des pancartes orange et blanc exclusives au Québec. Leurs rayures sont horizontales, plutôt que de bandes à fort contraste (qui s'est plaint de la combinaison noir et jaune ?) disposées obliquement de façon qu'on sache de quel côté passer.

Outre que les bandes horizontales se confondent avec les lignes du pay-

sage (à commencer par l'horizon), elles se dissimulent aisément dans la brume et le brouillard, dans les lueurs de l'aube et du crépuscule, sous une mince couche de neige ou une fine pellicule de poussière ou de ciment. Aux yeux d'un daltonien, ces pancartes sont d'un gris uniforme. On se sert également de « balises » en forme de tonneau peint en jaune. Là encore, aucun contraste, et puis la forme de ces objets en fait de dangereux obstacles aux contours imprécis, dont l'évitement n'est pas facile et qui ralentissent indûment la circulation en émettant sur la chaussée.

Parfois, il n'y a ni balise, ni avertissement. La sortie Peel de l'autoroute Ville-Marie (qui n'est signalée nulle part), a été fermée pendant des mois : pour s'en rendre compte, il fallait pénétrer dans le tunnel, puis se heurter à une barrière non signalée avant de « rebondir » sur le boulevard René-Lévesque...

La mauvaise signalisation des travaux n'est qu'un problème secondaire. D'abord, parce que nos automobilistes ont l'habitude de la signalisation manquante, fallacieuse, erronée, incomplète ou défectueuse qui caractérise les environs de Montréal : à plusieurs reprises, comme à la sortie du pont Champlain, des voies autoroutières sont supprimées brutalement sans préavis.

Ensuite, si on considère la qualité de ces travaux, le problème est plus grave. En effet, ils semblent conçus dans le seul but de tester la patience des Montréalais. Les créniaux de déchargement que l'on construit sur le Métropolitain contiennent à toutes les lois du trafic autoroutier. Ils existaient naguère et ils furent supprimés parce qu'ils représentaient

un risque sérieux.

Pour s'engager sur une autoroute, il faut disposer d'un élan d'au moins 1,000 pieds, car on doit impérativement dépasser de 20 % la vitesse du trafic autoroutier. En effet, on peut facilement, pour s'insérer entre deux véhicules, ajuster sa vitesse en ralentissant, mais l'opération inverse est pratiquement impossible : pour passer de 80 à 120 km/h (ou de 60 à 90), la majorité des véhicules exigent plusieurs secondes et une distance considérable.

Si les entrées du Métropolitain sont si mauvaises, c'est que la visibilité y est nulle jusqu'au dernier moment, de sorte que les véhicules trop lents n'ont d'autre ressource que de s'arrêter, manoeuvre extrêmement risquée dans une entrée d'autoroute.

Par ailleurs, ces travaux effectués « à la sauvette » seraient ridicules s'ils ne se révélaient si nuisibles. À la manière de contrebandiers d'opérette, des équipes de nuit munies des plus petits outils que l'on ait pu trouver (comme les pelles Nissan et Takeuchi, chefs d'oeuvre de miniaturisation) s'infiltrent subitement dans le trafic, bloquent plusieurs files dont une de trop, prennent soin de neutraliser également la voie de service qui est la seule issue possible, et attaquent à la petite cuiller des fortifications qu'il faudra de toute façon redémolir dans un avenir proche, puisque le Métropolitain revu et corrigé sera toujours égal à lui-même, c'est-à-dire totalement insuffisant.

Avec de telles solutions, nos problèmes perdureront à coup sûr. Tant que l'on s'attaquera à des vécités plutôt que de s'en prendre aux causes des embouteillages, la situation demeurera sans issue.

LE PQ EN CAM PAGNE :

LETTRES
AU
DEVOIR

Progressivement

DANS LE DEVOIR le 29 juin M. Carrier, vice-recteur adjoint à l'enseignement et la recherche à l'Université d'Ottawa, fait la démonstration apparemment irréfutable que les Franco-ontariens n'ont aucune chance d'avoir leur propre université.

Bien sûr, M. Carrier a droit à son opinion. Mais il est ridicule de vouloir faire scientifiquement la preuve que l'université francophone est impossible. Combien d'universités à travers le pays sont de taille moyenne mais réussissent très bien à satisfaire aux besoins de leur communauté ?

Et pourquoi doit-on encore et toujours encourager les Franco-ontariens à se contenter de leur lot, d'être patients et résignés jusqu'à la stagnation ? Certes, l'idée soulève des questions de financement, de ressources humaines, qui ne seront pas faciles à solutionner, mais en bout de ligne la seule question qu'il faut se poser est de savoir ce que veut la communauté franco-ontarienne.

Or, malheureusement pour M. Carrier, l'unanimité se bâtit progressivement autour de l'université francophone en tant que choix de société pour assurer le développement de la communauté franco-ontarienne.

Cette unanimité va se heurter et se heurte d'ailleurs déjà à un groupe de gens farouchement opposés au changement. Ces gens se retrouvent majoritairement parmi les hauts cadres de l'Université d'Ottawa. Au lieu de participer d'une façon positive au débat, on a choisi dans ce milieu de creuser des tranchées.

Ce n'est pas le nombre qui nous empêchera d'avoir nos propres institutions, ce sont ceux qui mettent tout le poids de leur mauvaise foi à freiner les aspirations légitimes des Franco-ontariens.

— CHRISTIAN HYDE
Ottawa, 5 juillet.

Prochains 20 ans

LE 20 juillet, les trois héros de la conquête de la Lune — les Américains Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins — et le monde entier célébreront le 20e anniversaire de ce qui est probablement le plus beau succès de l'ère spatiale.

Cette extraordinaire marche sur le sol lunaire demeure un spectacle inégalé et la preuve que l'homme est capable d'accomplir des exploits incroyables. En posant le pied sur le sol rocailleux de la mer de la Tranquillité, Armstrong s'exclama : « Un petit pas pour l'homme; mais un pas de géant pour l'humanité ».

Depuis 20 ans, l'homme s'est révélé merveilleux dans plusieurs domaines. Les nouvelles technologies; le recul des maladies; la longévité de l'espèce humaine; l'ingéniosité et la créativité modernes nous permettent d'espérer un monde meilleur à l'aube de ce 21e siècle tant prometteur.

Mais qu'en est-il des relations entre les hommes ? Au cours de ces deux décennies, avons-nous accompli autant de progrès pour améliorer le sort de ces millions d'êtres humains condamnés à la misère et à la souffrance un peu partout sur notre planète ? Les guerres continuent de dé-

chirer les hommes; les injustices, les violations des Droits de la personne, la dette du tiers-monde sont autant de témoignages du manque de génie de l'être bien-pensant envers ses semblables.

Chez nous, chômage et pauvreté assaillent des centaines de milliers de gens. Les inégalités persistent dans la répartition de la richesse collective comme dans la contribution individuelle à la lutte au déficit national. Les mesures fiscales seront plus lourdes de conséquences pour les plus démunis de notre société.

Que penser des écarts de revenus des femmes; de l'avenir incertain pour notre jeunesse; des coûts croissants de nos programmes de sécurité sociale et d'éducation; de cette couche grandissante de notre population vivant au-dessous du seuil de pauvreté ?

Comment réagir face à ces quartiers de Montréal ou à ces coins du Québec qui ressemblent plus à des images du tiers-monde qu'à des parties intégrantes d'un pays privilégié ?

Souhaitons ardemment qu'au cours des 20 prochaines années, nous parviendrons à faire un pas de géant en nous attaquant à tous ces problèmes qui déchirent l'homme chez nous et ailleurs.

— ROGER LEMOINE

Deux-Montagnes, le 3 juillet.

Des faussetés

Lettre à M. Benoît Lauzière

VOUS AVEZ répété à satiété que le partage des biens familiaux ne visait à régler les problèmes que d'une petite minorité, soit « les femmes mariées avant 1970 sous le régime de la séparation de biens ». Or cela est faux.

Le projet de loi contient une mesure essentielle et fondamentale entièrement nouvelle qui s'applique à tous : les droits à retenir accumulés durant le mariage (pendant la vie commune) seront dorénavant partagés entre les conjoints à la rupture.

C'est la mesure la plus importante et la plus nécessaire dans ce projet (il est profondément injuste qu'un seul des conjoints parte avec la caisse de retraite à la rupture alors qu'elle a été constituée pour les deux conjoints pendant le mariage). Elle ne vise pas seulement quelques époux mais tous les conjoints, sous tous les régimes, puisqu'il n'y avait pas plus partage des droits à retraite en société d'acquêts qu'en séparation de biens.

Vous avez dénoncé le fait que la loi s'appliquera à tous les époux dès son entrée en vigueur. C'est oublier qu'il en est ainsi de toute loi remédiate et que cela a toujours été le cas en matière familiale (prestation compensatoire, effets patrimoniaux du divorce, sort des donations du contrat de mariage, etc.). Il en a été ainsi dans toutes les provinces qui ont légiféré sur les biens familiaux.

Vous vous êtes plaint que la loi changeait du jour au lendemain des contrats librement signés. Elle l'avait fait antérieurement à plusieurs reprises, au détriment des femmes : adoption en 1980 d'une disposition annulant les donations à cause de mort lors du divorce; texte annulant les clauses des contrats de mariage par lesquelles l'époux s'était engagé à assumer seul les charges du mariage, etc. (curieusement, personne ne s'est plaint alors). Il fallait rétablir un équilibre. C'est ce qu'a fait la loi 146.

À cause de son caractère obligatoire, vous avez dit que la nouvelle loi brimait la liberté des gens de contracter. Mais où est la

liberté de contribuer aux charges du mariage ? Le Code oblige depuis 1980 les deux époux à assumer les dépenses de base de la famille en égalité. Aucune liberté là-dedans et rien à faire pour se libérer de cette obligation. Normal, donc, de partager à la fin du mariage les profits s'il y en a eu suite à cette contribution obligatoire.

Serions-nous les seuls au Canada à « brimer » la liberté en prévoyant des dispositions d'ordre public applicables à tous ? Le Manitoba interdit de renoncer au partage des droits à retraite avant ou après la rupture; le régime de pension du Canada prévoit que toute province peut interdire la renonciation au partage des gains admissibles et beaucoup l'ont fait; au Québec, la Loi sur le Régime de rentes l'a toujours prévu.

On peut ne pas être du même avis sur le partage des biens familiaux mais il existe des arguments rationnels et raisonnables en faveur de l'une ou l'autre thèse. Il n'y a pas lieu de traiter l'adversaire avec les insultes et le mépris que vous avez utilisés.

— JEAN-PIERRE SENÉCAL
Saint-Hyacinthe, le 28 juin.

La colonne Leclerc

ON SE demande où ériger la statue de Félix Leclerc qui va être coulée dans le bronze par le sculpteur Roger Langevin. Certains proposent quel endroit peu fréquenté à Montréal. C'est vraiment lui manifester peu d'estime !

Pour ce poète exceptionnel, qui a si bien traduit les sentiments profonds de la majorité des Québécois, le meilleur endroit ne serait-il pas la place Jacques-Cartier au lieu de la statue d'Horatio Nelson ?

La statue de l'amiral ou plutôt sa réplique est trop petite. Voilà pourquoi, ce monument est laid. De plus, en ce bicentenaire de la Révolution française, l'occasion est belle de déboulonner cet adversaire acharné des idées républicaines, de la démocratie, de la langue française et de la France.

Mais que faire de la réplique de la statue de Nelson ? Elle pourrait, par exemple, être démantelée à la limite de la ville de Westmount à l'emplacement de l'ancienne tour Trafalgar. Il s'y sentirait plus à l'aise.

Ainsi, un poète pacifique aura délogé un belliqueux amiral ! Signe des temps !

— AURÉLIEN BOISVERT
Repentigny, le 5 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3381

Abonnements: (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Inc., P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Italie

Andreotti va tenter de former un cabinet

ROME (Reuter) — Le démocrate chrétien Giulio Andreotti, vétéran de la politique italienne, a accepté hier de tenter de former un nouveau gouvernement pour sortir le pays de la crise politique qu'il traverse depuis 51 jours.

Agé de 70 ans, Andreotti a été officiellement mandaté par le président Francesco Cossiga pour constituer un nouveau gouvernement et combler ainsi le vide politique laissé par l'écroulement le 19 mai de la coalition gouvernementale que dirigeait le démocrate chrétien Ciriaco De Mita.

Les grands partis — Démocratie chrétienne et Parti socialiste — semblant plus conciliants que dans les semaines passées, les observateurs politiques étaient optimistes quant aux chances de réussite d'Andreotti, qui a déjà été à cinq reprises président du conseil.

À l'issue de sa rencontre avec le président Cossiga, Andreotti a déclaré qu'il avait accepté le mandat avec réserve, formule consacrée, utilisée traditionnellement par un président du conseil désigné au début des négociations avec les formations politiques pour la formation d'un gouvernement.

Il a précisé qu'il avait l'intention de se mettre au travail sans plus tarder et, en quittant le palais présidentiel, a immédiatement rencontré le président de la chambre des députés, Nilde Iotti.

Il a toutefois souligné que les consultations devaient être suspendues la semaine prochaine, le temps pour Andreotti et De Mita, qui demeure président du conseil en exercice, de se rendre à Paris pour assister au sommet du G-7.

Andreotti, ministre sortant des Affaires étrangères, a été chargé par Cossiga de tenter de créer le 49e gouvernement italien de l'après-guerre, trois jours seulement après l'abandon de cette tâche par De Mita, dont trois semaines d'efforts soutenus n'ont abouti à rien.

De Mita s'est notamment heurté au refus des socialistes de Bettino Craxi, qui détiennent la clé de tout nouveau gouvernement, de ressusciter la coalition qui gouvernait le pays depuis six ans.

Le principal motif de mécontentement du Parti socialiste italien est l'alliance formée en vue des élections européennes du 18 juin dernier par deux petits partis de la coalition sortante — les républicains et les libéraux — avec le Parti radical d'opposition.

Cette alliance, qui avait mené une campagne agressive contre les socialistes, s'est elle aussi effondrée vendredi dernier, ce qui explique l'empressement soudain de Craxi à résoudre la crise politique qui paralyse le pays depuis plusieurs semaines, en renonçant à ses commentaires négatifs et à ses critiques acerbes à l'encontre des autres dirigeants politiques.

Profitant de ces bonnes dispositions du dirigeant socialiste, Cossiga a décidé de ne plus perdre de temps et a confié hier à Andreotti la tâche de constituer un nouveau gouvernement après des consultations tous azimuts avec toutes les formations politiques pendant la journée de samedi.

Corruption en Grèce

Papandréou est la cible de l'enquête du nouveau gouvernement

ATHÈNES (Reuter) — Le nouveau gouvernement de coalition grec a désigné hier l'ancien premier ministre socialiste Andreas Papandréou comme le principal objectif de sa prochaine enquête sur une série de scandales politico-financiers qui ont ébranlé la Grèce.

La curieuse coalition, qui regroupe des conservateurs et des communistes, a facilement obtenu la confiance du Parlement dans la nuit de samedi à hier, lui permettant d'ouvrir l'enquête dans les plus brefs délais, et éventuellement d'intenter des poursuites contre Papandréou et plusieurs de ses ministres.

Durant les trois jours de débats qui ont abouti au vote de confiance, le nom de Papandréou et celui de quatre des principaux ministres de son gouvernement est revenu à plusieurs reprises.

Le nom de l'ancien premier ministre, actuellement âgé de 70 ans, qui a dominé la scène politique au cours des huit dernières années, est cité dans une affaire de détournements de fonds qui s'est soldée par la disparition de plus de \$ 200 millions provenant d'intérêts sur les dépôts de l'État dans un établissement privé, la Banque de Crète.

Ce scandale, qui a éclaté en octobre dernier, a coûté leur portefeuille à huit ministres du gouvernement Papandréou et a largement contribué à la défaite cuisante essuyée aux élections du 18 juin dernier par le parti du premier ministre sortant, le Pasok.

Parmi les personnalités qui feront également l'objet d'une enquête dans cette affaire figurent l'ancien ministre de l'Ordre public, George Petsofs, l'ancien ministre de la Justice, Agamemnon Koutsoyorgas, l'ancien ministre des Finances Panayotis Roumeliotis, et l'ancien ministre de l'Économie Dimitris Tsovolas.

En outre, la coalition, unie dans sa volonté de lever l'immunité des ministres afin de les traduire en justice, soupçonne également Papandréou d'avoir perçu des commissions illégales sur des ventes d'armes et d'a-



Menem s'installe à la Casa Rosada

PHOTO AP

Le nouveau président d'Argentine, Carlos Menem, salue la foule du balcon du palais présidentiel, la Casa Rosada, à Buenos Aires. Sa femme Zulema l'accompagne. M. Menem, du parti péroniste, a prêté serment samedi devant l'Assemblée législative pour devenir le 46e président de la république. Il a été élu en mai

dernier pour un mandat de six ans, succède à Raul Alfonsín, dont le mandat expirait en décembre. Mais au terme d'un accord entre les deux hommes, il a été décidé que le président élu prendrait ses fonctions cinq mois avant le délai constitutionnel. Dans son discours d'intronisation M. Menem, un avocat de 59 ans, a lancé un appel à l'unité nationale qui permettrait de résoudre la crise politique, sociale et économique de l'Argentine. « L'Argentine ne va pas bien. Elle est brisée... De ces ruines nous construirons le pays que nous méritons. Cette crise n'est pas un prétexte. C'est une chance, un défi », a-t-il lancé de la tribune.

Jérusalem exige l'arrêt des représailles anti-Arabs

Shamir demande à Pérès de rester au gouvernement

JÉRUSALEM (Reuter) — Le gouvernement de Yitzhak Shamir a instamment demandé aux Israéliens, hier, de cesser de s'en prendre aux Arabes pour venger la mort de 14 juifs à bord d'un autocar précipité dans un ravin par un Palestinien.

Les actes de représailles continuaient cependant pour la troisième journée consécutive, de nouvelles violences anti-Arabs ayant notamment éclaté après les obsèques d'une des victimes du car. Un Palestinien a été tué samedi et une douzaine d'autres blessés lors d'incidents liés à l'attentat de jeudi.

« Le gouvernement déplore les actes irresponsables de certains juifs poussés par l'amertume. De telles choses ne doivent pas se produire », déclare le cabinet dans un communiqué.

L'armée a détruit l'habitation d'Abdel Hadi Souleiman Ghanem, un Palestinien de 25 ans qui s'était emparé des commandes du car sur l'autoroute Tel Aviv-Jérusalem pour le faire basculer dans un ravin, a annoncé la radio des forces armées. Ghanem habitait le camp de réfugiés de Nouseirat, dans la bande de Gaza occupée.

Alors que l'intifada entrainait dans son sillage des milliers de juifs en colère sous le nouveau gouvernement, la rue après l'enterrement qui s'est déroulée à Jérusalem, criblant de pierres les voitures des Palestiniens et hurlant « mort aux Arabes ».

La police a procédé à onze arrestations.

Avner Shaki, ministre et membre

du Parti religieux national, a réclamé l'application de la peine de mort aux « terroristes », mais le gouvernement n'a pris aucune mesure en ce sens.

L'attentat de jeudi a déclenché une vague de fureur dirigée à la fois contre les Arabes et contre le gouvernement, taxé d'incapacité face au soulèvement palestinien.

Plusieurs actes de violence ont eu lieu à l'instigation du rabbin d'extrême-droite Meir Kahane, dont le mouvement Kach a été exclu des dernières élections législatives pour racisme.

Samedi, des Israéliens avaient attaqué un peu partout des Palestiniens. L'un de ceux-ci, assailli à coups de pierres dans le Néguev, s'est tué en perdant le contrôle de sa voiture.

Le ministre de la Police Haim Bar Lev a annoncé des sanctions sévères contre les auteurs de troubles juifs. « Il ne s'agit pas seulement des têtes brûlées, mais aussi de ceux qui les encouragent, dont beaucoup sont des primitifs », a-t-il dit.

Aux obsèques d'hier, des voix se sont élevées au milieu de l'hommage que rendait à la victime un membre du cabinet.

« Qui a dit que nous étions des primitifs? », a demandé ensuite un homme aux cheveux blancs. « La police ne fait rien. »

« Un arabe a-t-il le droit de tuer des juifs, je vous le demande? Non, ça lui est interdit. Je veux les tuer, eux aussi », criait un manifestant vêtu du costume noir des ultra-ortho-

doxes.

Adressant un reproche implicite aux États-Unis, Shamir a dit que son gouvernement voyait d'un mauvais oeil ceux qui, hors d'Israël, « ne montraient pas assez de sensibilité » face à l'attentat.

Les États-Unis ont condamné l'attentat de jeudi, mais sans le qualifier d'acte de terrorisme. Dans les milieux officiels israéliens, on estime que cette attitude vise à justifier la poursuite des contacts de Washington avec l'OLP.

Les dirigeants du Parti travailliste, le vice-président du conseil Shimon Pérès en tête, font état d'un risque d'effacement de la coalition gouvernementale après les conditions restrictives imposées par les faucons du Likoud au plan de paix de Shamir. Le ministre de l'Énergie Moshe Shaleh a annoncé qu'il proposerait aujourd'hui, lors d'une réunion des travailleurs, que ceux-ci se retirent du cabinet d'union nationale.

Pour sa part, M. Shamir a demandé hier au Parti travailliste de ne pas se retirer du gouvernement.

« Ils commettraient une grave erreur s'ils quittaient le gouvernement. Cela ferait certainement échouer, échouer complètement le processus de paix », a-t-il dit à la télévision de langue arabe.

De source politique, on indique que Shamir, chef du Likoud, a rencontré en privé et séparément Shimon Pérès et le ministre de la Défense Yitzhak Rabin et leur a demandé de rester au gouvernement.

En Cisjordanie, l'établissement juif de Shaarei Tikva, qui compte 500 habitants, a publié un arrêté qui interdit l'accès aux Arabes. Un Israélien tué dans l'attentat de jeudi vivait à Shaarei Tikva, première agglomération à prendre une telle mesure depuis le début du soulèvement palestinien.

Réactions divergentes à la rencontre entre Botha et Mandela

SOWETO (AFP) — La rencontre du président Pieter Botha avec M. Nelson Mandela « ne constitue aucunement un événement capital dans l'histoire de notre pays », ont affirmé hier à la presse l'épouse du dirigeant historique du Congrès national africain (ANC) et le secrétaire général du Conseil des églises (SACC), le pasteur Franck Chikane.

« Il s'agit d'un simple stratagème pour semer la confusion », a ajouté le pasteur Chikane.

Toutefois, l'archevêque anglican du Cap et prix Nobel de la paix 1984, Desmond Tutu, s'est déclaré surpris par la rencontre entre M. Botha et Nelson Mandela, mais il pense que ce dernier avait « plus à y gagner qu'à y perdre ».

En acceptant de se faire conduire chez M. Botha, le chef historique du Congrès national africain « a fait la preuve que lui-même et l'organisation qu'il dirige sont fermement engagés en faveur d'une solution négociée » de la crise sud-africaine, a dit Mgr Tutu à la presse.

C'est au cours d'une conférence de presse réunie à la hâte, hier après-midi, au domicile de Winnie Mandela à Soweto, que le révérend Chikane a donné lecture d'un bref communiqué rédigé au nom de l'épouse de M. Mandela et de certaines organisations anti-apartheid, dont le SACC.

Le ministre sud-africain de la Justice, M. Kobie Coetsee, avait annoncé samedi que le président Botha et Nelson Mandela s'étaient rencontrés mercredi de manière informelle pendant 45 minutes à la résidence présidentielle de Thuyhuys, au Cap. C'était la première rencontre entre le prisonnier le plus célèbre du monde et le président sud-africain.

Cette rencontre a fait hier les manchettes de l'ensemble de la presse sud-africaine, et de nombreux commentateurs et hommes politiques, au premier rang desquels le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Roelof P. Botha et le dirigeant zoulou Mangosuthu Buthelezi, l'ont qualifiée d'historique.

Mme Mandela, bien que présente hier lors de la conférence de presse, s'est refusée à toute déclaration, signalant toutefois qu'elle s'associait pleinement au communiqué lu par M. Chikane. Dès aujourd'hui, elle prendra l'avion pour aller rendre visite à son mari à la prison de Paarl, à 60 km du Cap.

Le communiqué lu à la presse au domicile de Winnie Mandela ajou-

taut : « Ceci (le face-à-face Mandela-Botha) est encore l'un de ces événements soigneusement orchestrés pour alimenter l'espoir des gens sans accéder à leurs exigences ».

M. Chikane a déclaré que la famille Mandela et lui-même trouvaient hautement suspecte la rencontre Mandela-Botha de mercredi et qu'ils hésitaient à la commenter « jusqu'à ce que nous puissions voir M. Mandela et recueillir sa version » des faits.

Le secrétaire général du SACC a minimisé l'importance à la visite de M. Mandela à M. Botha, en présence du ministre de la Justice Kobie Coetsee, en soulignant que MM. Botha et Coetsee « demeurent les géoliers » de Nelson Mandela.

M. Mangosuthu Buthelezi, leader du mouvement conservateur zoulou Inkatha a commenté : « Tous les hommes de bonne volonté applaudiront à cette rencontre entre le président Botha et le Dr. Mandela ». Et à Londres, M. Denis Worrall, l'un des leaders du nouveau Parti démocrate (libéral, à gauche du NP), s'est lui aussi félicité de ce développement, « qui justifie nos contacts avec l'ANC », a-t-il dit.

Les deux hommes se sont rencontrés dans la résidence officielle de M. Botha au Cap, Thuyhuys, où le prisonnier numéro un du régime a été conduit en secret dans une voiture de police.

Les rares détails sur cette rencontre ont été dévoilés samedi soir, après l'apparition de rumeurs tant en Afrique du Sud même, souligne le plus grand journal du dimanche du pays, le *Sunday Times*, qu'à Londres, siège du mouvement anti-apartheid mondial, et à Lusaka, le quartier-général de l'ANC dans l'exil.

L'annonce officielle a finalement été faite par le ministre de la Justice, Kobie Coetsee, qui a précisé avoir assisté personnellement à cette rencontre.

La conversation entre MM. Botha et Mandela a duré 45 minutes, a-t-il dit, et elle s'est déroulée « dans une atmosphère cordiale » — autour d'une tasse de thé, précisait d'ailleurs hier la presse de Johannesburg.

Le quotidien *Sunday Times* avance une hypothèse selon laquelle M. Mandela pourrait être libéré avant les élections générales du 6 septembre prochain et non pas après, comme on s'y attend généralement.

Quatre officiers cubains attendent la grâce de Castro

LA HAVANE (AFP) — Le tribunal militaire suprême de Cuba a confirmé la condamnation à mort de l'ex-général de division Arnaldo Ochoa et de trois autres anciens officiers jugés pour haute trahison et trafic de drogue, a annoncé hier la presse cubaine.

Le Conseil d'État, présidé par Fidel Castro, seule instance habilitée à commuer les peines prononcées vendredi par une cour martiale, devait se réunir hier à huis clos, selon les mêmes sources.

Les résultats des délibérations du conseil d'État seront probablement annoncés aujourd'hui dans l'organe officiel du parti communiste *Granma*, estiment les observateurs. Les condamnés auront peut-être déjà été fusillés au moment de cette annonce, ajoutent les observateurs.

Outre l'ex-général Ochoa, ancien commandant en chef du corps expéditionnaire cubain en Angola, les condamnés à mort sont l'ex-colonel du ministère de l'Intérieur Antonio de la Guardia et deux de leurs pro-

ches subordonnés, l'ex-commandant Amado Padron et l'ex-capitaine Jorge Martinez Valdez.

Le tribunal militaire suprême a également confirmé le jugement prononcé à l'encontre des dix autres accusés, condamnés à des peines de prison allant de 10 à 30 ans.

Le scandale a éclaté le 12 juin dernier avec l'arrestation du général Ochoa.

Dix des onze officiers du ministère de l'Intérieur condamnés ont été reconnus coupables d'avoir envoyé environ six tonnes de cocaïne et des quantités non précisées de marijuana aux États-Unis dans une quinzaine d'opérations clandestines d'aide aux trafiquants de drogue colombiens.

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE.

DONNEZ.



Centraide

loto-québec		Résultats	
Provincial		laMini	
Tirage du 89-07-07		Tirage du 89-07-07	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
4785633	1 000 000 \$	181046	50 000 \$
785633	10 000 \$	81046	5 000 \$
85633	1 000 \$	1046	250 \$
5633	100 \$	046	25 \$
633	25 \$	46	5 \$
33	10 \$	18104	1 000 \$
		1810	100 \$
		181	10 \$
Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.			
649		SELECT	
Tirage du 89-07-08		Tirage du 89-07-08	
10 13 18 28 31 42		17 30 35 38 49 41	
No complémentaire: 35		No complémentaire: 31	
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 170 611,80 \$	6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6 +	3 273 336,30 \$	5/6 +	2 27 761,50 \$
5/6	334 1 877,40 \$	5/6	60 616,90 \$
4/6	18 908 63,70 \$	4/6	2 618 63,60 \$
3/6	337 123 10 \$	3/6	42 109 5 \$
VENTES TOTALES:	18 210 693,00 \$	VENTES TOTALES:	1 828 051,00 \$
Prochain tirage: 89-07-12		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF):	1 600 000,00 \$
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.		MISE-TÔT	
		9 10 25 29	
		GAGNANTS LOT	
		168 297,60 \$	
		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF):	
		1 200 000,00 \$	

Le Pacte de Varsovie est divisé, affirme Nyers

BUDAPEST (Reuter) — Rezso Nyers, président du Parti socialiste ouvrier hongrois (PSOH), a fait état de divergences de vue très marquées entre pays membres du Pacte de Varsovie, en notant de surcroît un déclin de l'importance militaire de l'alliance, a rapporté hier Radio-Budapest.

Ces propos font comprendre que le sommet qui a pris fin samedi à Bucarest n'a pas permis de régler les

points de litige opposant les sept États membres, ni de surmonter leurs différences d'attitude sur la question des réformes intérieures.

« Selon Nyers, le traité de Varsovie se transforme de plus en plus en communauté politique et son importance militaire diminue.

Nyers estime que l'unité du traité de Varsovie peut être assurée par la coordination et la conciliation de points de vue divergents et que cela

peut aussi concerner l'alliance », a dit la radio sans plus de précision.

Après le sommet, les dirigeants hongrois ont eu des entretiens informels avec le président roumain Nicolae Ceausescu, mais ce dernier a refusé d'interrompre, comme ils le lui demandaient, un programme de restructuration rurale qui a provoqué la fuite de dizaines de milliers de Roumains d'origine hongroise.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Saint-Eugène

fête avec orchestre, dont deux violoneux et un « caller ». « Pas de cassette ici », dit Mme Caron. Les gens du village participent à la fête, si ce n'est pas de la fête. Les enfants entrent et sortent à volonté. Avant le premier coup d'archet, le conseil municipal, qui siège au sous-sol, interrompait momentanément ses débats. M. le maire Gérard Thibault vient souhaiter la bienvenue aux cousins et leur souhaite de « passer des heures inoubliables ».

Et maintenant « pour casser la glace » tout le monde en place pour un « Paul Jones ». Puis, divers jeux de société suivent, même un concours d'accent québécois. Deux Français doivent répéter cette phrase typique : « y fait fette, je sache mon camp tousuite ». C'est plus ou moins réussi; d'ailleurs, les concurrents n'ont aucune idée de ce qu'on essaie de leur faire dire. Ça n'a pas d'importance, puisque voilà « un set carré pour réchauffer ». Les Saint-Eugénois entraînent les Français qui réussissent mieux dans la danse que dans l'exercice de phonétique.

Il faut chanter aussi. Qui veut le faire? On a repéré un candidat, Jean-Claude Delpech, « petit cousin » du chanteur populaire connu Michel Delpech, mais il se désiste. Qu'à cela tienne, dans le car qui les amenait, les visiteurs ont formé une chorale qui chante Jean-Pierre Ferland et le feu dans la cheminée. Les gens du village participent aussi avec de vieilles chansons et des gigueux et même en jouant un tour à ce cousin que l'on veut faire « chevalier de l'ordre de la buche ». Ensuite, tout le monde doit apprendre à jouer de la cuillère. La fête qui devait se terminer à 11 h 30 se poursuit jusqu'à minuit, alors qu'on entend un cousin, cousine, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour » et qu'on sert « le gâteau de l'amitié ».

Chaque famille-hôte ramène ses invités à la maison pour la nuit. Au petit déjeuner le lendemain matin, il n'y a évidemment pas de croissant, mais des oeufs et du bacon avec toast ou alors des crêpes avec du sirop d'érable. Dans la plupart des cas, la visite à Saint-Eugène se termine là, mais quelques-uns peuvent y rester deux jours. D'autres reviennent par la suite pour un séjour plus long. Plusieurs maintiennent le contact en envoyant un petit mot et des cartes à l'occasion de Noël.

Cette visite dans un village d'accueil est très souvent « le clou du voyage » raconte un guide-accompagnateur. En fait, dans ces tours organisés en Amérique ou ailleurs, les touristes sont transportés comme des poissons dans un aquarium d'un lieu à l'autre, sans qu'il y ait de contact avec la population. Le village et la famille d'accueil rendent possible un contact humain. Cette formule convient particulièrement bien aux Français qui sont très désireux de voir de plus près ces cousins d'Amérique.

Les Saints-Eugénois s'entendent bien avec les Français, parce qu'ils parlent la même langue, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient constamment sur la même longueur d'onde. Les rapports sont simples et mutuellement pleins de respect, de courtoisie et d'affection. Indéniablement, cette formule originale a du succès.

Et pourtant, Mme Denise Caron, a eu du mal à convaincre les professionnels du tourisme de mettre Saint-Eugène dans leurs circuits. Elle-même agent de voyage, elle avait senti que les Français pouvaient être attirés par la verdure, la forêt, les gens et Saint-Jean-Port-Joli, centre de sculpture sur bois tout proche de Saint-Eugène. En 1981, elle faisait une proposition à un grossiste de Québec, le Groupe Voyages Québec. La première expérience fut un succès. En 1982, huit groupes sont venus, en 1987 Saint-Eugène a accueilli 15 autobus de voyageurs, alors qu'on inscrivait pour la première fois le nom de ce village dans le guide des circuits en Amérique. Le résultat s'est fait sentir dès 1988 avec la ve-

nue de 88 autobus.

Cette année, Mme Caron, qui bénéficie d'une aide fédérale pour payer les trois employés du bureau de coordination et d'administration, a recruté deux autres villages d'accueil. Il y a présentement 38 familles d'accueil à Saint-Eugène, 20 à Cap Saint-Ignace et 15 à Saint-Cyrille. Quatre autres grossistes en voyage ont ajouté ces deux nouveaux villages dans les circuits proposés à leur clientèle. Cette année, entre les mois d'avril et octobre, 110 autobus de visiteurs français devraient se rendre dans cette petite région. Mme Caron prévoit que cette industrie apportera cette année aux familles \$ 150,000 en revenus additionnels. En outre, on offre désormais des visites en hiver pour les skieurs et motoneigistes. Il y a aussi une vingtaine de chalets à louer.

Mais, recevoir des touristes donne le goût de voyager et d'aller voir ses connaissances. Mme Caron conduira en octobre prochain un groupe en France qui passera trois jours dans des familles d'accueil elles-mêmes déjà venues à Saint-Eugène. En somme, les cousins deviennent de plus en plus cousins. D'ici là, Mme Caron pose la candidature de Saint-Eugène au grand prix du tourisme du Québec, dans la catégorie développement. Ce prix viendrait s'ajouter à celui de village fleuri remporté dans les années antérieures.

Saint-Eugène est effectivement un très beau village.

◆ 100,000

étaient des événements spéciaux pour le 10^e anniversaire. Pour la 11^e édition, qui se tiendra du 29 juin au 8 juillet 1990, le défi sera plutôt de « rester alerte et créatif dans l'aménagement des sites », disent les organisateurs, et de raffiner une programmation déjà copieuse, qui comptait cette année 2000 artistes et 400 spectacles.

Les spectacles extérieurs sont devenus de vrais grands spectacles, présentant des groupes artistiquement très forts, que les médias n'ont même plus le temps ni la place de couvrir. Tout comme les organisateurs eux-mêmes, qui se disaient malheureux hier de ne plus pouvoir tout suivre.

Parmi les nouveautés de cette année, qui seront reprises l'année prochaine, on retient le Nouvel Amphithéâtre de la rue Jeanne-Mance ouverte par un toit gonflable, et la « Radio-Jazz », qui diffusait sur la bande FM et sur les sites en permanence. Mais pas question de demander un licence au CRTC pour une radio jazz à l'année, précise-t-on.

Les organisateurs qualifient également cette 10^e édition de « l'année du grand défi touristique », puisque les visiteurs américains ont afflué comme jamais. Environ 30 % des billets achetés (même proportion pour la vente d'objets souvenirs) provenaient des États-Unis, ce qui pouvait se vérifier par l'utilisation des cartes de crédit. Le festival travaille actuellement avec la Ville de Montréal à une étude plus poussée qui rendra compte des retombées économiques de l'événement.

Le budget, qui ne sera pas déficitaire à cause d'une augmentation imprévue de la vente d'articles souvenirs, s'élevait cette année à plus de \$ 5 millions, dont environ 12 % proviennent de fonds gouvernementaux.

On se félicite aussi du comportement de la foule, qui demeure remarquablement calme. « Le festival attire tous les segments de la société, ajoute André Ménard, sauf peut-être les rockeurs, qui trouvent le jazz plate. Ça nous aide pour la sécurité ! ».

Au niveau artistique la qualité était constamment au rendez-vous. Les vrais amateurs se souviendront avec nostalgie de cette 10^e édition surtout grâce à la série quotidienne de concerts en hommage à Charlie Haden. Dans l'entourage de M. Haden on parle déjà d'édition un disque qui compilerait un extrait de chacune de ces soirées historiques.

Le festival a également créé un prix, le prix Oscar Peterson, qui sera remis annuellement à un grand musicien s'étant illustré sur la scène du jazz international. Le premier récipiendaire du prix fut Oscar Peterson lui-même, qui a reçu ce trophée samedi soir à la Place des arts, après avoir été officiellement accueilli en après-midi à l'Hôtel de ville de Montréal.

Un moment de forte émotion, le grand pianiste maintenant âgé de 64 ans étant ainsi consacré de façon majeure par la ville qui l'a vu naître.

Oscar Peterson, qui souffre de plus en plus d'arthrite et qui s'est installé depuis plusieurs années à Toronto, avait offert samedi soir un merveilleux concert, éblouissant les spectateurs par sa fulgurante vélocité.

La première partie de ce spectacle était consacrée aux lauréats du Concours du Jazz Alcan, Fifth Avenue, une formation de Vancouver. Le groupe, formé de jeunes musiciens aux allures très sages, existe depuis environ un an. Il se mérite une bourse de \$ 5000, l'enregistrement d'un microsillon produit par Radio-Canada, et une invitation à se produire au festival l'année prochaine.

◆ Bush

présidence, M. Bush avait annoncé le 17 avril, après les accords de la table ronde, une assistance à la Pologne,

10 juillet par la PC et l'AP

1987: début d'une grève des machinistes de Québec: privatisation de la chaîne de télévision TF-1 en France; 415,471 souscripteurs pour 40 pour cent du capital.

1985: le Rainbow Warrior, bateau du mouvement écologiste Greenpeace, est coulé dans le port néo-zélandais d'Auckland; un photographe néerlandais, d'origine portugaise, est tué dans l'attentat.

1981: flambée de violence dans une douzaine de villes britanniques: 350 personnes sont arrêtées à Londres.

1978: la société Cadbury annonce la fermeture de sa confiserie de Montréal.

1976: un nuage toxique de dioxine s'échappe de l'usine chimique de Seveso, près de Milan.

1973: après trois siècles de colonisation anglaise, l'archipel des Bermudes devient indépendant.

1969: fin de la grève de 59 jours dans la construction au Québec.

1965: le colonel Bourmedienne prend le pouvoir en Algérie.

1943: les Alliés débarquent en Sicile.

1929: le maire de Montréal, Camilien Houde, est choisi chef de l'opposition conservatrice du Québec.

1920: Arthur Meighen devient premier ministre du Canada succédant à Robert Borden.

1913: la Russie déclare la guerre à la Bulgarie.

1900: inauguration du métro parisien.

1676: Charles Le Moyne devient seigneur de Longueuil.

1559: Marie Stuart est proclamée reine d'Angleterre.

1534: Jacques Cartier visite la Baie des Chaleurs et lui donne son nom.

Ils sont nés un dix juillet: le réformateur religieux français Jean Calvin (1509-1564); l'écrivain français Marcel Proust (1871-1922); l'écrivain japonais Toyohiko Kagawa (1888-1960); le romancier américain Saul Bellow (1915-).

notamment une aide à l'investissement dans ce pays et une promesse de rééchelonnement de la dette polonaise.

Il a indiqué au cours des dernières semaines qu'il proposerait lors de sa visite de nouvelles mesures d'aide pour inciter la Pologne à continuer de s'émanciper du système communiste. Il a cependant souligné que cette assistance, qu'il veut multilatérale et dont il discutera au Sommet des sept pays les plus industrialisés, en fin de semaine à Paris, serait conditionnelle à des réformes, notamment une restructuration de l'économie polonaise.

« Vous allez voir une Pologne qui suit avec détermination la voie des réformes politiques, économiques et sociales », a déclaré le général Jaruzelski à M. Bush, hier soir. Dans une interview à la chaîne de télévision américaine CNN diffusée le même jour, il s'est engagé à approfondir ces réformes et à affirmer qu'il ferait bon usage de toute assistance américaine.

M. Bush entamera véritablement sa visite à Varsovie ce matin, en déposant des fleurs sur la tombe du soldat inconnu et au monument à la mémoire des juifs déportés du ghetto de Varsovie, avant de s'entretenir avec le général Jaruzelski et les responsables du gouvernement polonais.

Il prononcera un important discours devant la Diète (Parlement) et retrouvera le général Jaruzelski en soirée pour un dîner d'État, avant de se rendre, demain matin, à Gdansk, où il déjeunera avec le chef de Solidarité, Lech Walesa, et s'adressera aux ouvriers des chantiers navals Lénine, près du monument à la mémoire des victimes de la répression de 1970.

◆ Steinberg

verrait toute la division immobilière passer entre les mains de la Caisse alors que Socanav conserverait toute la division alimentaire.

Le président de Socanav, Michel Gaucher, a tenu à préciser que Socanav a l'intention, si l'acquisition est effectuée, d'assurer la continuité de Steinberg en tant qu'entreprise de distribution alimentaire de gros et de détail et de maintenir le siège social de Steinberg à Montréal.

Le porte-parole de Socanav, M. Serge Leclerc, a confié que si son entreprise devient propriétaire des filiales oeuvrant dans le domaine alimentaire, le niveau d'emploi actuel serait « stabilisé ». Autrement dit, mais sans en donner l'assurance, cette entreprise ne procéderait pas à des licenciements massifs comme on le craignait avec le scénario élaboré par Oxdon.

En fait, et ainsi que l'a mentionné M. Leclerc, l'intérêt propre à une telle acquisition en est un de diversification. En effet, toujours selon les informations recueillies auprès du représentant de Socanav, celle-ci chercherait depuis plusieurs mois à élargir l'horizon de ses activités qui sont concentrées dans le transport. Bref, « l'occasion était belle de nous diversifier », a conclu M. Leclerc.

DÉCÈS

BRUNELLE, JULIETTE — À l'Hôpital général de Verdun, le 9 juillet 1989, est décédée Mme René Brunelle, 87 ans, née Juliette Phaneuf, demeurant rue Bourgas nord, St-Hyacinthe. Outre son époux, elle laisse deux filles: Renée, de Montréal, Marie, de St-Marc-sur-Richelieu, un frère, Armand, de Cowansville, un beau-frère Wilfrid Laporte, de Belleville, Ontario, ainsi que des neveux et nièces.

Exposée aux salons: Ubaldo Lalime Inc., 900 Bédardes, St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu mardi le 11, à 14 h, en la cathédrale de St-Hyacinthe. Inhumation au cimetière de la cathédrale.

Carbotté, Dr Marcel — À l'hôpital St-Sacrement, le 8 juillet 1989, à l'âge de 75 ans, est décédé le docteur Marcel Carbotté, époux de feu Dame Gabrielle Roy.

Le service religieux sera célébré le lundi 10 juillet 1989 à 14 h en l'église St-Dominique et de la crématorium Lépine Cloutier Ltée, 715 St-Vallier est.

La famille recevra les condoléances à l'église 1/2 heure avant la cérémonie.

Il laisse dans le deuil ses sœurs, Marthe (Fernand Cop), Léona (Arthur Coriveau), sa nièce et ses neveux, Mme Lydia Sylvestre, Gilles Cop, Guy Coriveau ainsi que de nombreux amis.

Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à l'Association pulmonaire du Québec, 1173, boulevard Charest ouest, bureau 240, Québec G1N 2C9.

LEFEBVRE, BERNARD, avocat — À Laprairie, le 8 juillet 1989, est décédé Bernard Lefebvre, avocat, époux de feu Mme M.J. Agnès Daigle, en secondes noces de dame Jeanne d'Arc Sinclair.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille, Mme Sylvia Lefebvre Sauvé, sa belle-fille Suzanne Cardinal, épouse de feu Yves Lefebvre, sa sœur, Mme Françoise Houde, ses petits-enfants, Daniel, Odette, Bernard, Suzie (Lefebvre); David et Robert (Sauvé), ses arrière-petits-enfants, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

Le défunt reposera à partir de 19 h à 22 h, lundi, 10 juillet et de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h mardi, le 11 juillet.

À la demande de la famille, des dons à la Fondation de l'hôpital St-Luc seraient appréciés.

Les funérailles auront lieu mercredi le 12 juillet. Le convoi partira des salons Henri Guérin Inc., 425 chemin St-Jean à Laprairie, pour se rendre à l'église Nativité. Le service sera célébré à 11 h et de 14 h au cimetière Côte-des-Neiges.

THÉRIEN, EUGÈNE — Selon ses vœux et entouré des siens, est décédé, après une longue maladie, à l'âge de 88 ans, M. Eugène Thérien.

Il laisse dans le deuil son épouse, Adrienne Lacombe, son frère Marcel (Thérèse Mayrand), ses enfants: Camille (feu Guy Viau), Gertrude (docteur Réal Gélinas), Madeleine (Robert Gagnier), Thérèse (Bernard Royer), Françoise (Me Gaston Boudreau), Pierre (Louise Lacroix), ses petits-enfants: Michel et Claude Viau, Christian et Sylvain Gélinas, Bernard Marie; Pierre Yves, Daniel, Mireille et Chantale Gagnier, Lyne, Anne et Jean-François de Vernal, Jean-Michel et Julie Thérien, ses arrière-petits-enfants et ses enfants d'adoption, Laura Brosseau, John Ryan et Jocelyne Tourangeau et ses nombreux autres parents et amis.

Diplômé du Collège Mont-St-Louis, il termina ses études universitaires à l'École des Hautes études commerciales et à l'Université de Montréal où il obtint un doctorat en Sciences sociales économiques et politiques. Il gradua de l'American Institute of Real Estate Appraisers. Il fut membre de la Corporation des évaluateurs agréés du Québec et de nombreuses autres associations reliées à l'immobilier. Il présida en 1946 le Conseil d'administration de la Fédération des Oeuvres de charité canadienne-française et fut gouverneur de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc et administrateur de l'Hôpital Notre-Dame de la-Merci. Il collabora durant de nombreuses années aux oeuvres et activités de la paroisse St-Nicolas d'Ahuntsic.

Il fit carrière dans l'administration à la Banque canadienne nationale et au Trust général du Canada. Il fonda en 1946 un Bureau d'évaluation qui opère aujourd'hui sous la raison sociale Thérien, Dansereau, Courcelles et Associés Inc.

La dépouille mortelle sera exposée au Salon Urgel Bourgie Ltée, 400 est, boulevard Henri Bourassa, Montréal, mardi le 11 juillet de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, mercredi le 12 juillet à compter de midi.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.

Les funérailles auront lieu en l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, mercredi le 12 juillet à 14 h.